

# LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

## ABONNEMENTS

Rhône et Départ<sup>ts</sup> limitrophes, un an 6 fr.  
Autres Départements, un an ..... 6 50  
Etranger, un an ..... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse  
50 centimes en plus

## ADMINISTRATION ET RÉDACTION

70, rue de l'Hôtel-de-Ville, 70

Les Annonces sont reçues au Bureau  
du Journal

## ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés

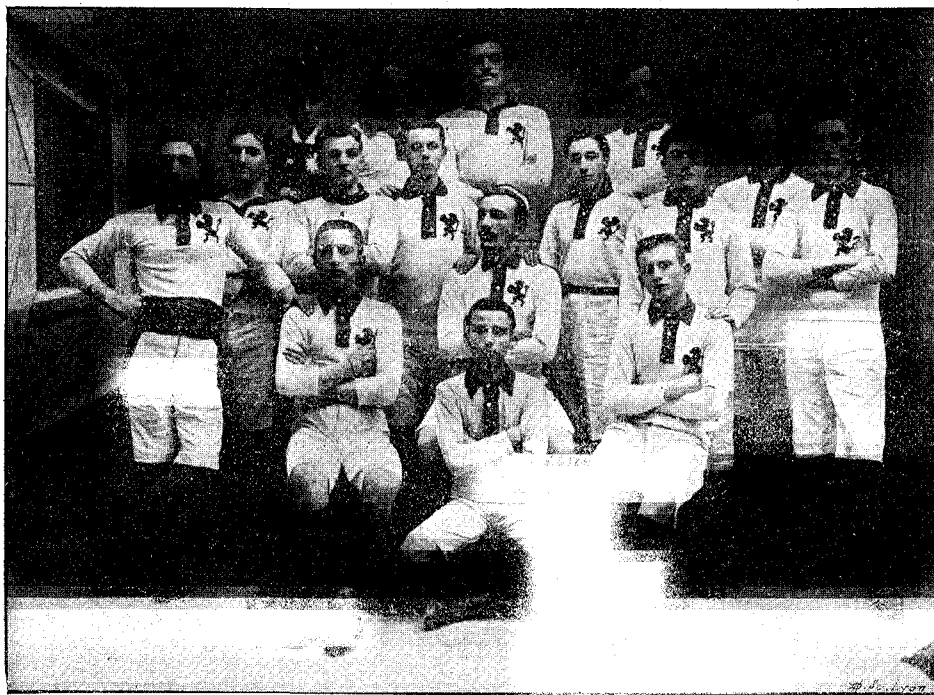
|                                  |      |
|----------------------------------|------|
| Par Série de 30 abonnements..... | 4 50 |
| — 40 —                           | 4 »  |
| — 50 —                           | 3 50 |
| — 100 —                          | 3 »  |

Départements non limitrophes, 0.50 en plus

## Nos Sociétés Sportives

### Le Football et les Sports Athlétiques à Lyon

Ce n'est guère qu'en 1891 et 1892 que s'est fait ressentir à Lyon le mouvement en faveur de l'éducation physique, à la tête duquel s'étaient mis, en 1888, M. Jules Simon *président du Comité pour la propagation des exercices physiques dans l'éducation*, et M. Berthelot, *président de la Ligue Nationale de l'éducation physique*. La renaissance des jeux et exercices en plein air, préparée et prêchée à Paris d'abord par MM. Pascal Grousset (Daryl), de Saint-Chaffray, et tant d'autres, eut bien vite de fervents adeptes en province, surtout parmi les adultes depuis trop longtemps tenus enfermés dans les cours étroites et sombres des lycées et des collèges. Avides de plein air, de quelque peu de liberté dans leurs mouvements, d'émulation dans



Equipe seconde A du Football-Club de Lyon.

leurs jeux, jeunes et vieux lycéens firent le meilleur accueil aux exercices préconisés, aux sports athlétiques encouragés par les Proviseurs, non sans peine gagnés à la saine cause de l'éducation physique. A Lyon, la génération, sortant du collège après le lendit du Parc de la Tête

d'Or en 1893, avec ce goût, cette habitude de mouvement, ce nouveau besoin si salubre d'exercice, ne tarda pas à propager les sports nouveaux. A cette époque, la Vélocipédie n'a pas encore fait fureur, elle apparaît bien déjà, mais c'est encore un sport trop riche pour être si vite pratiqué. Les sports athlétiques sont mieux à la portée de toutes les bourses; un maillot et de bons souliers, voilà des coureurs à pied, des athlètes!... un ballon pour les footballeurs, et si, avec cet équipement, vous trouvez un bon terrain, un club est fondé! C'est ainsi qu'avec bien des

difficultés, sans doute, au début, en 1893 et 1894, le Football-Club de Lyon s'est élevé rapidement à côté de sa société-sœur, qui reste toujours jeune, car c'est là le sort et la bonne fortune de l'Union Sportive du Lycée Ampère. Mais tous deux, la main dans la main, défiant ensemble les rivalités, unis par de vieilles amitiés se renouvelant sans cesse, disposant de forces rajeunissant toujours, champions tous deux de la cause des sports,

ils se sont affiliés ensemble à l'Union des Sociétés Françaises des Sports athlétiques (U. S. F. S. A.) et ont fondé à Lyon le Comité du Sud-Est de cette Union. Tant que ces deux sociétés fondatrices vivront, ce Comité doit pouvoir compter sur elles.

# MAISON DOUÉ

Cycles Cleveland, Whitworth, Gladiator, La Française  
LYON, 7, place de la Charité, 7, LYON

**L'Union Sportive du Lycée Ampère** (U. S. L. A.), fondée en avril 1890, compte à ce jour 33 membres honoraires et 110 membres membres actifs. Ses présidents d'honneur sont : MM. Poirier, proviseur au lycée et Noyer-Duval, négociant. Cette association scolaire est actuellement administrée par MM. Lecarpentier, président ; Vigoureux, vice-président et capitaine de l'équipe 1<sup>re</sup> de football ; L. Audouard, secrétaire, et Vigouroux, trésorier. Grâce à l'entraînement régulier de leurs équipiers, le jeudi de 2 à 4 heures, au Parc de la Tête d'Or, nos Lycéens arrivent à présenter des équipes redoutables qui détiennent les championnats.

**Le Football-Club de Lyon** (F. C. L.) fondé le 5 novembre 1894, réunit aujourd'hui 20 membres honoraires et plus de 80 membres actifs, sans compter ceux en congé pour service militaire et qui, les premiers, ayant pratiqué le football à Lyon, viendront bientôt renforcer les excellentes équipes de notre principal club lyonnais. M. Noyer-Duval, qui a été et reste toujours le généreux propagateur des exercices physiques au Lycée de Lyon, était tout désigné pour être aussi président d'honneur de ce club, qui est véritablement son œuvre. Le premier deuil, qui a cruellement frappé cette Société, est celui causé par la mort de M. Marc Aynard, son vice-président d'honneur, si vivement regretté.

Le Football-Club de Lyon est dirigé, depuis sa fondation, par M. J. Burnichon, avocat, son président, assisté de MM. Child et Barbenès, vice-présidents, Alabrune, secrétaire, et des commissions assurant la pratique et le développement de tous les sports au club. Ce sont les premiers matches de football entre cette Société et le Lycée de Lyon, puis à Grenoble avec l'équipe du Lycée de cette ville, à Marseille contre le Sporting-Club, enfin à Dijon avec le Racing-Club Bourguignon, qui ont tout d'abord fait connaître ce sport et nos équipiers lyonnais dans la région.

Nous donnons la photographie de l'équipe seconde du F. C. L. dont la formation a été, pour ce club, le plus beau succès de l'année. Bien qu'elle n'ait pu enlever à l'équipe seconde du Lycée le championnat du Sud-Est qu'il détient depuis deux ans, ce team nouveau s'est admirablement comporté, durant cette saison, à Grenoble, à Romans et n'a été battu par l'U. S. L. A. que par 3 points.

Dans cette rapide revue des Sociétés athlétiques lyonnaises nous devons mentionner déjà un disparu : le Club Sportif de Lyon, qui a eu une lueur de prospérité trop tôt éteinte. Il comptait plus de 40 membres, de bons équipiers de football, des coureurs redoutables, qui sont, depuis, passés dans les autres Sociétés.

Avant cette disparition, le Club Noir et le Stade Lyonnais avaient fusionné pour former l'Union Athlétique Lyonnaise (U. A. L.), présidée aujourd'hui par M. Klain. Cette Société, comprenant près de 50 membres, détient, pour la troisième année, le championnat de cross-country. Son équipe de football a tenu quelque temps, le troisième rang parmi celles de notre ville. Elle est allée, l'année dernière, chercher une brillante victoire

contre une société suisse à Genève et, cette saison, à Grenoble.

**L'Athlétique-Club Lyonnais** (A. C. L.), qui a pour président M. J. Héritier, compte 57 membres. Bien qu'encore à ses débuts sportifs et dans sa période d'organisation, ce club, très habilement dirigé et administré, s'est déjà distingué en mettant en ligne de bonnes équipes et d'excellents coureurs, avec lesquels il faudra sérieusement compter dans les prochains championnats. Cette année l'A. C. L. s'est brillamment révélé par des victoires inattendues, non seulement sur les équipes secondes, mais aussi sur l'U. A. L. et, à Grenoble, sur le Club Sportif Grenoblois.

Prochainement, nous passerons également en revue les Sociétés de la région du Sud-Est, pour lesquelles des renseignements doivent nous être fournis. En attendant, et pour donner un aperçu complet des progrès de l'athlétisme à Lyon, nous devons signaler une nouvelle société : l'*Athlétique-Club des Jeux Olympiques Lyonnais*, dont *Lyon-Sport* a déjà eu l'occasion de parler et d'enregistrer les succès. Dans ce club d'amateurs, très bien composé, et qui est venu combler une lacune, on pratique surtout les poids, les haltères, la lutte, la boxe et l'escrime. Grâce à la générosité de son président, M. Ostier, et de ses 203 membres honoraires, le siège de la Société, 18, rue Rabelais, a été magnifiquement aménagé et richement doté de tous les accessoires nécessaires. A ses séances d'honneur du samedi, qui sont très appréciées, on applaudit, chaque fois, des individualités vraiment remarquables.

Tel est le résultat auquel le mouvement athlétique a abouti à Lyon, après cinq ans. Chaque jour, ces clubs deviennent plus prospères et font de nouvelles recrues.

Nos lecteurs comprendront donc l'intérêt réel qu'auront, un jour, les études auxquelles nous nous livrons et nous ne pouvons que faire, une fois de plus, appel à la bonne volonté de tous pour arriver à compléter le Livre d'or de nos Sociétés sportives.

Jean GERVAIS.

## A nos Lecteurs

*Nous prions ceux de nos lecteurs et les Sociétés sportives non encore abonnés auxquels nous faisons le service du journal, de vouloir bien nous adresser le montant de leur abonnement en un mandat-poste au nom de l'administrateur du LYON-SPORT.*

*A partir du 15 avril prochain, nous ferons présenter quittance à ceux qui ne seront pas en règle à cette époque.*

## PETIT COURRIER

*La Patriote de Marseille.* — Reçu votre abonnement. Merci. Comptons sur vos communications.

*M. E. H., à Rive-de-Gier.* — Merci pour votre abonnement. Recevrons avec plaisir toute correspondance de votre région.

*Société des Tireurs du Rhône.* — Reçu votre communiqué trop tard pour insérer dans dernier numéro. Prière d'envoyer vos informations le jeudi matin.

## NOTRE PREMIÈRE FÊTE SPORTIVE

Les *Rêveries de cycliste* de J. d'Arese ont eu la bonne fortune de devenir bien vite la plus flatteuse des réalités et nous pouvons déjà annoncer que notre fête sportive aura lieu le 19 mai, jour de l'Ascension.

Nos lecteurs se rappellent peut-être encore que, dans notre numéro du 26 mars, notre collaborateur s'était attaché à faire ressortir tous les avantages qu'il y aurait à organiser des excursions permettant aux nombreux Clubs sportifs des diverses villes de notre région de se rencontrer sur un point central, occasions propices, entre toutes, pour se connaître intimement et se mieux apprécier.

Mais malgré toute sa bonne volonté, *Lyon Sport* n'espérait pas arriver à mener, à lui seul, cette entreprise à bonne fin. Il lui fallait, — et il s'est hâté d'y faire appel — le concours et l'émulation de tous.

Il a obtenu l'une et l'autre, au-delà même de ses espérances.

Les adhésions sont déjà nombreuses et nous tenons ici à remercier la *Fédération Cycliste Lyonnaise* de nous avoir, la première de tous, apporté ses encouragements et sa participation autorisée.

Nous savions bien, d'autre part, que nous pouvions compter sur le *F. C. L.* et les Sociétés athlétiques de Lyon ; mais, outre ces adhésions prévues, nous avons été heureux de voir venir à nous des Sociétés comme l'*Ecole Lyonnaise d'Aérostation*, dont l'ascension libre ne sera pas un des moindres attraits de notre fête.

D'autres concours, également précieux, nous sont promis et il ne nous reste plus qu'à faire appel aux sociétés régionales — quelques-unes déjà nous ont fait pressentir leur concours — pour leur demander de s'entendre entre elles et de nous confirmer au plus tôt leur participation.

Le point de concentration où la fête aura lieu n'a pas encore été fixé définitivement par nous ; mais il est d'ores et déjà entendu qu'il sera choisi à égale distance, autant que possible, entre Lyon, Grenoble, Chambéry, Vienne, Givors, Belley, Voiron, La-Tour-du-Pin, Bourgoin, etc.

Les commissions techniques sont en voie d'organisation pour harmoniser entre elles les différentes parties du programme dans lequel chaque Sport doit avoir sa place.

A simple titre d'indication, disons qu'outre des courses cyclistes que chaque ville pourra organiser sur les routes qui les amèneront au point de concentration, des épreuves, spéciales à chacun des clubs intervenants, alterneront avec des intermèdes tels que bal champêtre, kermesse, cyclalcade, parade aux lanternes vénitiennes, etc., qui, pour être moins sportifs, n'en seront pas moins goûtés par tous, et ceci pour donner raison à la devise choisie : Union et Plaisir.

LA RÉDACTION.

**LYON-SPORT rend compte de tous les ouvrages dont il lui est adressé deux exemplaires.**

## HIPPISME



### ÉQUIPAGE DES DRAGS DE LYON

*Dimanche, 3 avril.* — Bien qu'il y eût un peu de vent, le temps s'étant maintenu au beau, la chasse de dimanche dernier a pleinement réussi. Le parcours, en effet, admirablement tracé à travers les hauteurs qui se succèdent entre Limonest, Neuville et St-Cyr au Mont-d'Or, était des plus attrayants, les longs plateaux que l'on rencontre dans cette région rendant le terrain facile et les nombreux murs qui alternent avec des haies solides coupent heureusement la monotonie d'un long courre à plat.

Partant du col du Mont Verdun, le *Drag* fait le tour des forts, descend dans les replis de terrain qui se trouvent du côté de Neuville, remonte au Mont Tout et vient finir au Mont Cindre.

Par cette claire journée, la vue était superbe et donnait à la chasse un attrait dont les réunions d'hiver n'avaient pu jouir jusqu'ici.

Master of Hounds : comte de Chabannes. Le brush à Mme Dambmann.

Dans le Field :

Le comte de Saint-Phalle et Mlle de Saint-Phalle, le capitaine de Gissac ; les lieutenants de Bucy, Lauras, de Léobardy, de Ligonès, du Tertre.

MM. V. Billioud, Edouard Cottin, Paul Dugas, Baguenault de Puchesse, L. Duplan, C. Pignard, L. Poncet, Ch. Schulz, J. Villard, P. Brac de la Perrière, vicomte du Parc, baron de Charnacé.

Remarqué les équipages de M. et Mmes Tresca, de M. et Mme Dambmann, de M. et Mme Jules Cambefort, de M. Dugas, de M. et Mme Denis, de Mme Duplan, du comte de Chabannes, de M. de Ligonès et de M. de Bucy.

*Lundi, 11 avril.* — *Drag en l'honneur du Jockey-Club.* — *Rendez-vous à Limonest, à 2 h.* — *Retour à St-Fortunat.*

### CONCOURS HIPPIQUE DE LYON

Nous ne publions pas le programme du Concours, le sachant connu de tous. Nous nous réservons de donner à nos lecteurs, dans notre prochain numéro, des renseignements assez complets pour leur permettre de suivre, avec l'intérêt qu'elles méritent, les différentes épreuves qui se succéderont, chaque jour, dans notre grande réunion hippique d'avril.

\*\*\*

**CONCOURS HIPPIQUE DE PARIS.** — Le temps favorise le concours et le Soleil s'est tellement mis de la partie que le Comité a décidé l'établissement d'un Velum au-dessus des tribunes des secrétaires et des abonnés.

Il y aura des jours, nous l'espérons du moins, où ce velum ne serait pas pour déplaire au cours du Midi.

Parmi les prix courus depuis le 1<sup>er</sup> avril, notons :

*Jeudi 31 mars :*

Les sauts d'obstacles (prix de la Compagnie d'assurances contre

les accidents l'Urbaine et la Seine) pour chevaux de tout âge et de toutes nationalités montés par des gentlemen ont commencé à trois heures et demie.

Le parcours comprenait deux tours de la piste et neuf obstacles au moins.

Quatre prix, d'une valeur totale de 800 fr., ont été décernés :

1. Altesse, au comte de Béthune Sully ; 2. London, à M. Elie de Poliakoff ; 3. Voe Maurice, à M. Gaston Le Provost de Launay ; 4. Duc de Bar, à M. Pathiot, monté par le vicomte de Cholet ; 5. Mahomet, à M. Xavier Riant ; 6. Plantagenet, à M. Warnery, monté par le vicomte de Cholet ; 7. Le Ragot, à M. G. Bouchet ; 8. Gardénia, à M. A. de Luze, monté par le comte de Castelbajac.

*Dimanche, 3 avril :*

A quatre heures et demie seulement, ont commencé les sauts d'obstacles pour chevaux de tout âge et de toutes nationalités, montés par des cavaliers portant l'habit rouge.

Le Prix de la Compagnie d'assurances contre les accidents, La Prévoyance, comprend 500 fr. offerts par cette Compagnie et 200 francs, par la Société hippique française.

Le parcours comprend trois tours de piste et 12 obstacles au moins.

Les chevaux étaient classés d'après le nombre d'obstacles qu'ils avaient sautés avant d'avoir fait deux quarts de faute.

Tout cheval ayant fait deux quarts de faute était arrêté.

Prix. — Sauterelle, au vicomte de Brosses, montée par M. G. Bouchet ; Le Ragot, à M. G. Bouchet ; Plantagenet, à M. Warnery, monté par le vicomte de Cholet ; Monksman, au marquis de Brémont d'Ars, monté par M. Huet ; London, à M. Elie de Poliakoff ; Mlle de Noyon, au comte G. de Rohan-Chabot ; Trompette, au baron de Druval, montée par M. de Soras.

*Lundi, 4 avril :*

L'Omnium, l'un des prix qui sont le plus recherchés toutes les années, avait réuni cinquante-huit concurrents. Peu de bons parcours

Parmi les meilleurs, celui de M. Siméon, sur Hova : décidément, cette bête, difficile et nerveuse, s'assagit peu à peu ; elle a compris qu'on ne joue pas avec un cavalier comme le capitaine Siméon ; celui de M. Wignolle sur Mahomet, ce sauteur extraordinaire qui détient le record du saut en longueur : 7 m. 20 ; de Bridgen, qui appartient à une école de dressage et qui montait Little-Duc, à M. L. d'Havrincourt.

1. Hova, à M. Siméon (le prop.) ; 2. Genet, à M. Laregnère (M. Plocque) ; 3. Little Duc, au comte L. d'Havrincourt (Bridgen) ; 4. Le Ragot, à M. Boucher (le prop.) ; 5. Karthoum, au vicomte de la Hitte (M. Outré) ; 6. Patochard, à M. Siméon (le prop.).

## LES COURSES

**AUTEUIL. — Jeudi, 31 mars. — Résultats :**

Le Prix Trembleur, steeple-chase, à vendre, 3,000 francs, 2,500 mètres, a été pour Alvarez, 7/1, à M. J. Wysocki, battant Galopin, 4/1 et L'héris, 6/1.

Le Prix du Mimosa, course de haies, 4,000 francs, 3,000 mètres, a été pour Canvass Back, 5/4, à M. J. Lebaudy, battant Février, 9/1 et Préfet, 6/1.

Le Prix Emilius, steeple-chase, 10,000 francs, 4,500 mètres, a été pour Belfort, 10/1, à M. Ch. Liénart, battant Nestier, 8/1 et Turbot, 5/1.

Le Prix de Clairefontaine, steeple-chase, 8,000 francs, 4,200 mètres, a été pour Métempsycose, 2/1, à M. A. Paccard, battant Savoyard, 4/1, et Austerlitz, 4/1.

Le Prix Du Guesclin, steeple-chase, handicap, 4,500 francs, 3,500 mètres, a été pour Miss Bee, 12/1, à M. Warmann, battant Le Louis, 5/1 et Daphnis, 3/1.

Le Prix de Neuilly, course de haies, handicap, 4,000 francs, 3,000 mètres, a été pour Vaucouleurs, 4/7, au baron Finot, battant Faublas, 25/1 et Amourette II, 5/1.

**BOIS DE BOULOGNE. — Dimanche, 3 avril. Résultats :**

Le Prix de Boulogne, 4,000 francs, 3,000 mètres, a été pour Cocardas, 6/1, au comte de Ganay, battant Lillie, 4/1, et Tripoli, 12/1.

Le Prix Blangy, 5,000 francs, 1,700 mètres, a été pour Mondovi, 9/4, au vicomte d'Harcourt, battant Gour, 13/4 et Longbow, 8/1.

Le Prix Hocquart, 30,000 francs, 2,500 mètres, a été pour le Roi Soleil, 5/1, au baron de Rothschild, battant Fenouil, 7/1 et Djohava, 20/1.

Le Prix de la Seine, 12,000 francs, 2,400 mètres, a été pour Monopole II, 6/4, à M. Camille Blanc, battant Dax, 9/4.

Le Quatrième Prix Biennal, 25,000 francs, 3,000 mètres, a été pour Patriarche, 11/4, au comte de Chantemerle, battant Confédéré, 14/1 et Cateran, 3/1.

Le Prix Vanteaux, 7,000 francs, 2,000 mètres, a été pour Fée Printemps, 4/1, au comte de Noailles, battant l'Orangerie, 3/1 et La Sauldre, 12/1.

**MARSEILLE. — Dimanche, 3 avril. — Résultats :**

Prix régional. — 1,500 fr., 1,700 mètres. — 1. Mirliton, à M. Ed. Piraino et Mirabelle, au comte d'Espous de Paul, 1<sup>er</sup> (dead heat), 1. Mirliton ; 2. Mirabelle.

Prix de la Société d'encouragement. — Hors série, 2,000 fr., 2,000 mètres. — Sylvain, au comte R. de Clermont-Tonnerre ; 2. Serpent, au comte de David-Beauregard.

Prix du Golfe. — Handicap, à réclamer, 2,000 fr., 2,000 mèt. ; 1. Cascara, au comte d'Espous de Paul ; 2. Le Drenit, à M. Et. Piraino ; 3. Raphaële, à M. W. Canaple.

Prix de la Société d'encouragement. — 3<sup>e</sup> série, 3,000 francs, 2,000 mètres. 1. Madrigal, au comte de David-Beauregard ; 2. Sombreuil, au vicomte Ph. d'Espous de Paul ; 3. Passereau, à M. E. Zafiropulo.

Prix de Bonneveine. — Course de haies, à réclamer, 1,500 fr., 2,800 mètres ; 1. Cécile II, à M. H. Mollard ; 2. Grain-de-Beauté, au comte R. de Clermont-Tonnerre ; 3. Aricie, à M. Zafiropulo (Dambielle).

Prix de la Société des steeple-chases de France. — Steeple-chase, 6<sup>e</sup> série, 2,600 fr., 3,400 m. environ ; 1. Le Général, à M. Dautresmes ; 2. Exquise, à M. Damoy-Picon.

## INFORMATIONS

♣ M. Charles Liénart a vendu son cheval *Proviseur* à M. P. Sanlaville, le propriétaire marseillais.

♣ *Foulard*, à M. de Chantemerle, l'éleveur bien connu des environs de Vichy et l'heureux propriétaire de *Patriarche*, vient d'arriver à l'entraînement chez G. Stern à Chantilly.

Disons à ce propos que le comité de Chantemerle vient de décliner une offre importante qui lui était faite pour ce cheval.

♣ Le marquis de Tracy a vendu à l'amiable son poulain *San Carlo*, à M. Michel Stern.

♣ Dans la vente de pur sang qui a eu lieu hier à la Porte Maillot étaient compris *Papillon*, *Bosquet* et *Bélisaire*, appartenant à M. J. Berthet, de notre ville. J. D'ARESE.

# CHASSE ET CHIENS

## LES PETITS ÉPAGNEULS ANGLAIS

SPANIELS (suite).

(Voir les numéros 4, 5, 6, 8, 11, 12 et 13).

**Le Field-Spaniel noir et de couleur.** — Au point de vue chasse, tout ce que j'ai dit du cocker, je le dirai du Field, en ajoutant que cet excellent Spaniel, plus fort et plus robuste, s'adaptera mieux encore, s'il est possible, à tous les genres de chasse.

Si le cocker est un peu petit pour le marais et pour nos étangs de la Bresse et du Forez, le Field, lui, se fera un jeu de cette chasse. A lui aussi les hautes bruyères, les ajoncs, les fougères et les épais maïs. Sa puissante mâchoire et sa taille plus forte lui permettront tout rapport.

Le voilà bien, le chien du chasseur rustique ! Entre les mains d'un braconnier il serait redoutable et contribuerait puissamment à détruire le peu de gibier que les nouvelles

lois sur la chasse vont nous laisser. Comme pour le cocker, je choisis le chien de couleur avec une robe où le blanc dominera.

Enfin je demanderais aussi que le Field soit un peu moins bas (c'est toujours au point de vue pratique que je parle) que beaucoup de ceux qu'on nous a montré jusqu'à présent.

*Echelle des points pour juger les Fields Spaniels noirs :*

| BONS POINTS              |    |
|--------------------------|----|
| Tête et mâchoire.....    | 15 |
| Yeux.....                | 5  |
| Oreilles.....            | 5  |
| Cou.....                 | 5  |
| Corps.....               | 10 |
| Membres antérieurs.....  | 10 |
| Membres postérieurs..... | 10 |
| Pieds.....               | 10 |
| Queue.....               | 10 |
| Poil et franges.....     | 10 |
| Apparence générale.....  | 10 |

Total des bons points..... 100

| MAUVAIS POINTS                |    |
|-------------------------------|----|
| Yeux clairs.....              | 20 |
| Nez clair.....                | 15 |
| Oreilles frisées.....         | 10 |
| Poil frisé.....               | 10 |
| Mauvais port de queue.....    | 10 |
| Houppes sur la tête.....      | 15 |
| Blanc à la poitrine.....      | 10 |
| Jambes de devant tordues..... | 10 |

Total des mauvais points..... 100

(A suivre).

FRED.

## FIELD-TRIALS DU BOULLEAUME

Les Field-Trials organisés par la *Société centrale pour l'amélioration des races de chiens en France*, ont eu lieu les 1<sup>er</sup> et 2 avril sur les chasses de Boulleau. Le vendredi 1<sup>er</sup> avril a eu lieu le Concours international à grande quête, pour chiens de tout âge inscrits au « Livre des origines français ».

La journée a été superbe sous tous les rapports. Temps très beau, gibier abondant et amateurs nombreux. Etaient juges : MM. S. Smale (Anglais), Grassal (Français), Mairesse (Français).

Il y avait 22 chiens d'engagés dont 12 pointers et 10 setters.

Wild-Rake Rake, setter anglais, à M. Jean Cote, de Lyon, présenté par son excellent dresseur M. A. Payen, remporte facilement le 1<sup>er</sup> prix, 1,000 fr.

Devonshire Sadleback, pointer, à M. B.-J. Warwick (Anglais) présenté par son dresseur M. F. Roberts, remporte le 2<sup>e</sup> prix 500 fr.

Little Mab of Fitz James, pointer à M. Georges Labitte (Français) présenté par son dresseur M. P. Masset, et Wild Frederick, setter anglais à M. A. Richard (Belge) présenté par son dresseur M. P. Urbes, sont classés ex-æquo, pour le 3<sup>e</sup> prix 200 fr. Messire Markham et Cranfield Dora, setters anglais à M. M. P. Baron (Français), présentés par leurs dresseurs M. A.-D. Cassidy et M. C. Watz, obtiennent une mention très honorable, ainsi que Wild Tam Tam, setter anglais à M. Mouraux (Français) présenté par son propriétaire et Metropole of Overveen, setter anglais, à M. Gérard van der Vliet (Hollandais), présenté par son dresseur M. Gierlich.

Le samedi, 2 avril, a eu lieu le *Concours National à grande quête* pour pointers et setters de tout âge appartenant à des propriétaires français et inscrits au « Livre des origines français ».

Il y avait 30 chiens d'engagés, dont 16 pointers et 14 setters.

Etaient juges : MM. Grassal, Mairesse, Mauduit.

Cranfield Dora, setter anglaise, à M. M.-F. Baron (Français), admirablement présentée par son dresseur, M. A.-D. Cassidy, qui n'avait obtenu qu'une mention la veille, enlève le 1<sup>er</sup> prix, 800 fr., à Wild-Rake Rake, setter anglais, à M. Jean Côte, dresseur, M. A. Payen, qui obtient le 2<sup>e</sup> prix, 500 fr.

Guêpe de Monfort, setter anglaise à M. Henri Thévenin (Français), présentée par son propriétaire, remporte le 3<sup>e</sup> prix, 300 fr. Des certificats de mérite sont accordés à Cranfield Dasher et à Messire Markham, setters à MM. P. Baron — à Wild Tam Tam, setter

anglais — à M. Mouraux, à Gip of Vadancourt, pointer à M. le Dr Luc Arbel — et à Little Mab of Fitz James, pointer à M. Georges Labitte.

M. Jean Côte, de Lyon, obtient le prix spécial pour le plus beau setter anglais, avec Wild Rake Rake.

Le *Concours international à quête restreinte* clôturait la série des épreuves. Ce concours comportait une quête ne devant pas dépasser une moyenne de cinquante mètres,

Le fait de poursuivre un lièvre quelques mètres et de revenir au premier appel n'était pas considéré comme une faute grave.

Il y avait 15 chiens d'engagés, dont 9 pointers, 5 setters anglais et une chienne griffonne à poil dur.

Etaient juges : MM. le comte A. de Bagneux, James de Coninck, Liersonnier.

Le 1<sup>er</sup> prix (500 fr.) est décerné à Dieppe de Courcelles, chienne pointer à Mme la comtesse de Lanjuinais (Française), présentée par son dresseur M. Thibaut.

Le 2<sup>e</sup> prix (200 fr.) revient à Miss Stella, chienne pointer à M. R. Otto de Mentock (Belge), présentée par son dresseur M. Benoist. Enfin, Belle de Lithus, setter anglaise, à M. de Poly (Français), présentée par son dresseur M. R. Ridet, enlève le 3<sup>e</sup> prix, 100 fr.

Une mention honorable est accordée à Rap de Traves, pointer à M. de Saint-Léger (Français).

Il est à remarquer que ce concours à quête restreinte, qui était ouvert à toutes les races de chiens d'arrêt, ne comptait que des pointers ou des setters et un seul griffon.

En résumé, les Field-Trials français de 1898 ont donné les meilleurs résultats et nous ont montré quelques Field-Trialers d'une haute valeur, appartenant à des propriétaires français, parmi lesquels nous pouvons citer en première ligne :

Wild Rake Rake, setter anglais à M. Jean Côte, de Lyon ; Cranfield Dora à MM. T. Baron, de Rouen et Falote de la Charité à M. le docteur Janetz, de Lyon.

Il est fort regrettable que la *Société Canine du Sud-Est* n'ait pas pu trouver, cette année, un terrain de chasse suffisamment giboyeux pour pouvoir faire courir ses Field-Trials, car les chiens engagés auraient été certainement très nombreux et nous aurions pu assister, dans notre région, à des épreuves très intéressantes. Espérons que le gibier sera très abondant, cette année, en Bresse et que la *Société Canine du Sud-Est* pourra nous faire assister, l'année prochaine, à de beaux concours. BUBLANNE.

## TIR AUX PIGEONS

**Tir aux Pigeons de Lyon.** — Résultats. — Dimanche dernier, malgré un vent froid et désagréable, réunion nombreuse de shooters et même de spectateurs au Pavillon du Tir. Une vingtaine de tireurs se sont disputé les différentes poules et, dès dix heures du matin, plusieurs commencent à s'exercer pour les épreuves de l'après-midi. La Société avait fait venir des blue-rocks et, les pigeons étant bons, les tireurs aussi, la lutte a été très animée et très intéressante.

La poule d'essai a été partagée entre MM. Gazagne Joseph, et Lablattinière.

Dans le *Prix d'ouverture* auquel quatorze tireurs ont pris part, les première et deuxième places ont été partagées par MM. Gazagne et Bernus, de plus en plus « en forme », tuant 5/5.

MM. Gazagne Joseph et Lablattinière se sont partagé la troisième place 7/9.

La poule au doublé a été gagnée par M. Cottin faisant deux doublés de suite.

Parmi les tireurs ayant pris part aux autres poules, citons : MM. le baron de Saint-Trivier, le comte de Saint Séverin Chalandon, capitaine Joë, Dufier, Soubès, Chavériat, Eugène Damour, Anglois, Couller, Robin, Debanne, Damour, Baboin, Chambon, Arguilliers, Nouvellet, etc.

Somme toute, belle réunion qui promet pour la saison qui ne fait que commencer.

THE PULLER.

**Communication.** — Lundi de Pâques, 11 avril, de dix heures à midi, tir d'exercice; à deux heures et demie *Prix des Buttes*, 200 fr, 26 mètres, 5 pigeons. — Entrée 25 fr.

# TIR

## CIBLES ET VISUELS

Notre camarade Isabelle, du *Carabinier-Gymnaste*, nous a rappelé l'opinion que nous exprimions autrefois, dans le *Tireur du Sud-Est*, au sujet des cibles et des visuels.

Cette question est toujours neuve, paraît-il, et, à voir les polémiques qu'elle suscite, il est à présumer qu'elle défraiera longtemps encore les chroniques des journaux spéciaux.

Isabelle a raison et tort en même temps. Nous avons, autrefois, mené campagne non contre la cible de l'*Union*, mais contre les changements de cible de l'*Union* — ce qui n'est pas la même chose.

Nous reprochions à l'*Union* d'avoir, en peu d'années, modifié cinq ou six fois la division de sa cible, et nous réclamions un peu plus de stabilité. Les chroniques dont parle notre confrère, et qui demandaient l'adoption de la cible militaire, n'étaient que l'expression du sentiment personnel de deux ou trois de nos camarades, dont nous pouvions reconnaître la compétence sans partager, pour cela, leur manière de voir sur ce point.

J'ajoute même que ces chroniques étaient de leur temps. Que disaient-elles, en effet? « Donnez-nous la cible militaire puisque nous tirons avec des fusils militaires, la cible en croix puisque nos guidons sont pointus ».

Autres temps, autres mœurs. Le fusil Gras a été rélégué dans les archives des Sociétés; il a passé à l'état de souvenir, voire même de mauvais souvenir. Son guidon, aussi défectueux que pointu, a été remplacé par le guidon carré du fusil Lebel, et ce fusil-là, et ce guidon-là ont fait des maxima sur la cible de l'*Union*, à visuel rond de 40 centimètres.

Il n'y avait pas, sur la cible de Satory, en 1896, la moindre apparence de croix et, cependant, la série de 40 est arrivée en abondance, obtenue aussi bien par des Nordistes, comme Roy, que par des Parisiens, comme Mérillon.

Qu'est-ce que cela prouve, sinon que, quand le fusil est bon, l'œil sûr et le bras solide, il n'est pas besoin d'une croix sur la cible pour en trouver le centre.

Nous avons, cela est vrai, et toujours à cette même époque, rompu des lances en faveur de la cible du Sud-Est, celle de 1 mètre en dix divisions. Nous y tenions beaucoup; c'était comme une tradition que nous avait léguée le congrès des Sociétés de Tir de notre région, tenu à Lyon en 1876.

Pourquoi sommes-nous venus à la cible de l'*Union*? Simplement, parce que ses dimensions, plus petites, répondent mieux à la précision des armes actuelles; la poudre sans fumée et la cartouche petit calibre ont changé assez de choses en ce monde, pour qu'elles aient pu changer aussi nos idées... Et les Sociétés du Sud-Est, malgré leur désir de stabilité, sont arrivées petit à petit à la cible de l'*Union* qui, tout en leur conservant cet excellent visuel de 40 centimètres, leur apportait une division facilitant le classement.

Le Sud-Est a même vu, dans l'adoption de la nouvelle

cible, une pensée plus haute, que nous retrouvons aujourd'hui sous la plume d'Isabelle: il a vu l'unification possible de la cible française.

Voilà, mon cher confrère, une belle, une heureuse pensée. Quoi de plus profitable au tir, que la cible unifiée? Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire: « J'irais bien à tel concours, mais les cibles y sont comme ceci, les visuels comme cela..., je n'y vais pas! » Et que sont les exercices des Sociétés, les brevets, les records, les concours particuliers, sinon un entraînement permanent en vue des grandes épreuves du Concours national ou du Championnat?

Alors, vous allez vous entraîner toute l'année sur des cibles à losange dans un endroit, à croix dans un autre, à dispositions elliptiques ou à casiers carrés, à visuel immense (un fromage!) dans certains stands de l'Est et du Centre, à visuel imperceptible (une punaise!) à Annonay ou ailleurs, et cela pour vous retrouver, un beau jour, devant la cible de l'*Union* avec son diamètre de 80 centimètres et son visuel de 40... A quoi donc aura servi l'entraînement, et combien vos tireurs, les apprentis surtout, ne seront-ils pas déçus en cherchant, sans la trouver, la croix miraculeuse du Nord!

C'est pour cela que nous disons qu'il faut arriver à l'unification de la cible. Et c'est pour cela que les Sociétés du Sud-Est, non sans y avoir réfléchi, ont adopté la cible de l'*Union*, que nous trouvons maintenant dans les stands de toutes nos grandes Sociétés et que l'*Union*, nous l'espérons bien, ne modifiera plus.

Son adoption par la région du Nord serait, mon cher Isabelle, un grand pas dans la voie du progrès, de l'entente et de l'amitié. Et nous aurions, enfin, la *cible nationale*.

Jean QUITRE.

## DANS LA PRESSE

Nous lisons dans la *Gazette des Carabiniers suisses*:

### Une nouvelle disposition pour les appareils de mire. —

Nous avons pu voir dans les ateliers d'un des armuriers de Genève une carabine Martini dont les appareils de mire (appareils de hausse et guidon) sont placés non plus sur le canon mais sur le côté gauche de l'arme.

Le but de cette nouvelle disposition est d'éviter les inconvénients qui se présentent dans le pointage, lorsqu'on se sert d'une arme échauffée par plusieurs coups tirés consécutivement; on observe, dans ce cas, des vibrations atmosphériques produites par le rayonnement de la chaleur du canon.

Les appareils de mire sont placés, comme nous l'avons dit, à gauche du canon; il est évident que cette disposition rendrait difficile le transport de l'arme et rendrait celle-ci trop encombrante dans bien des cas. Pour obvier à cet inconvénient, les mires et guidons sont montés sur charnière et peuvent s'appliquer contre le bois de la monture, ce qui les met à l'abri de toute détérioration; la mire est mobile dans une coulisse du petit bois et peut être avancée ou reculée à volonté.

La position est très normale pour le tir à genou ou couché par une forme de crosse appropriée à ce système.

Après un tir rapide de 150 coups, la température du canon est très élevée. Malgré cela, les points de mire sont aussi nets que si l'arme était froide. La précision reste la même ainsi que le réglage. La modification dans la hauteur de la portée, que l'on observait jusqu'ici entre l'arme chaude ou froide, ne provenait donc que d'erreurs produites, dans le pointage, par les vibrations de l'air.

L'arme conserve une bonne apparence; elle a, en outre, l'avantage que le petit bois entoure complètement le canon et sert de garde-main. La moindre torsion de l'arme est rendue très sensible à l'œil du tireur par le fait que les points de mire sont placés en dehors de l'axe du canon. Le réglage de la mire, hauteur et dérive, est très commode et d'une grande précision.

Nous ne pouvons que féliciter M. Ch. Ehrensperger de ce nouveau perfectionnement qui, nous l'espérons, sera accepté par les comités de tir; il ne nous paraît pas possible qu'il en soit autre-

ment, puisque la mire et le guidon sont droits et répondent par conséquent aux exigences des règlements.

\*\*\*

Nous lisons dans la *Revue des Tirs*, d'Anvers :

**Les meurtrissures des armes de petit calibre.** — Un voyageur qui a passé récemment par l'Ethiopie raconte que c'est en grande partie au fusil de petit calibre dont les Italiens étaient armés que les Abyssins ont dû leurs victoires. Je tiens, d.t-il, d'un Makonnen et de plusieurs des familiers de Ménélik que, traversés de part en part, leurs hommes ne perdaient en rien de leur entrain. Si la balle — et, neuf fois sur dix, c'était le cas — ne les avait pas tués raides, ils ne s'apercevaient pas de la blessure et se battaient avec la même furie que les autres. Quant aux blessures, du moment qu'elles n'avaient pas attaqué d'organe essentiel, elles guérissaient dans un très court intervalle. Aussi les Abyssins ne cachent-ils pas leur mépris pour nos armes nouvelles.

J'ai été longtemps incrédule : j'ai dû m'avouer convaincu quand j'ai vu répéter, sous les yeux de Ménélik, l'expérience suivante : dans les jardins du palais, un tireur prend pour cible un mouton. Le coup part, le mouton ne bouge pas. Sans donner le plus léger signe d'inquiétude, il continue de brouter. On court à lui, on l'examine : un léger filet de sang marquait, sur sa toison, l'entrée et la sortie de la balle ; l'animal n'avait rien senti.

\*\*\*

Le docteur Ille, de Glaris, vient de publier, dans un journal spécial, un fort intéressant article relatif aux effets du tir sur les organes auditifs. M. Ille déclare qu'il est de toute nécessité pour les tireurs, et spécialement pour les jeunes tireurs, de prendre des mesures de précaution contre les conséquences désastreuses qu'ont pour l'ouïe les détonations des armes à feu portatives. On ne devrait jamais se rendre au tir sans avoir les canaux des oreilles bouchés au moyen de coton ; et il serait même à désirer que le séjour des stands soit interdit aux tout jeunes gens. D'après M. Ille, qui s'appuie non seulement sur ses expériences personnelles, mais encore sur celles de praticiens distingués, les détonations sèches du fusil à petit calibre seraient particulièrement funestes à l'ouïe. Qu'on se le dise et qu'on mette à profit les conseils, peu compliqués, du médecin glaronnais.

## SOCIÉTÉ DE TIR DE LYON

Le Concours d'ouverture, organisé par le *Groupe des Tireurs de Section*, à l'occasion du quinzième anniversaire de sa fondation, s'est terminé, dimanche, au milieu d'une grande affluence de tireurs, parmi lesquels nous avons remarqué : MM. Dolin, de Chambéry ; des Ligneris, de Moulins ; Chanson, de Beaune ; Filliat et Bouffier, de Marseille ; Duplay et Gerster, de St-Etienne ; Tranchet et Dambuyant, de Vienne ; Rajon, de Grenoble, Dr Clerjon, de Gleizé, etc. On trouvera plus loin le classement des lauréats.

Une cinquantaine de tireurs assistaient au déjeuner, servi au Stand. Au dessert, M. Perrier, président du Groupe, a souhaité la bienvenue aux amis présents et plus particulièrement à ceux venus de la région.

M. Monod, vice-président de la *Société de Tir de Lyon*, a bu aux succès du Groupe, passés, présents et futurs ; il a remis à M. Perrier, en souvenir de cet anniversaire qui coïncide avec sa dixième année de présidence, des palmes en brillants offertes par les membres du Groupe.

M. Perrier, très ému, a assuré le Groupe de tout son dévouement.

M. des Ligneris, au nom des tireurs de la région ; M. Filliat, au nom de la *Patriote*, de Marseille ; M. Louis Mégroz, au nom du Conseil d'administration de la Société, et M. Landry, l'un des fondateurs du Groupe, ont encore porté des toasts très applaudis.

Après quoi, la fusillade a repris de plus belle pour ne cesser qu'à la nuit. De généreux donateurs avaient encore allongé la liste des prix, distribués le même soir.

Le Groupe a dignement fêté ses « noces de bronze ». G. D.

\*\*\*

Voici les résultats du Concours :

**Centre, à 200 mètres.** — 1. Hess ; 2. commandant des Ligneris, de Moulins ; 3. Blandin ; 4. Janin ; 5. Fasse ; 6. Hugon ; 7. Mégroz H. ; 8. Monod ; 9. Grand ; 10. Jeandet ; 11. commandant Margot ; 12. Landry ; 13. Duplay, de Saint-Etienne ; 14. Massip J. ; 15. Bourdon ; 16. Cornu ; 17. Niepce B. ; 18. Pfister ;

19. Perrier ; 20. Fleury ; 21. docteur Clerjon, de Gleizé ; 22. Mermet ; 23. Lecourt, de St-Bernard ; 24. Bouffier, de Marseille ; 25. Martin H. ; 26. Vially ; 27. Magnard ; 28. Déchandon ; 29. Plumant ; 30. Duret ; 31. Bœll ; 32. Peloux ; 33. Renaud ; 34. Reveil ; 35. Aymard ; 36. Huvet ; 37. Niepce E. ; 38. Barqui ; 39. Brachet ; 40. Rajon, de Grenoble ; 41. Tranchet, de Vienne ; 42. Perdrix.

**Série, à 300 mètres.** — 1. Fleury ; 2. commandant Margot ; 3. Aymard ; 4. Jeandet ; 5. Rajon ; 6. Grand ; 7. Perrier ; 8. Allard ; 9. commandant des Ligneris ; 10. Frécon ; 11. Lecourt ; 12. Filliat, de Marseille ; 13. Brachet ; 14. Dufier ; 15. Landry ; 16. Hess ; 17. Pfister ; 18. Duret ; 19. Huvet ; 20. Chanson, de Beaune ; 21. Monod ; 22. Janin ; 23. Gerster, de St-Etienne ; 24. Vially ; 25. Hugon ; 26. Carra ; 27. Renaud ; 28. Plumant ; 29. Bouffier ; 30. Tastevin ; 31. Guelpi ; 32. Harent ; 33. Genetier ; 34. Dolin, de Chambéry.

**Revolver libre.** — 1. Dufier ; 2. Bœll ; 3. Perrier ; 4. Tastevin ; 5. Depassio ; 6. Guérin ; 7. Peyaud ; 8. Brachet ; 9. Durdilly ; 10. Duret ; 11. Jeandet.

## INFORMATIONS

La *Fédération du Nord* a tenu, le 29 mars, une très importante séance au cours de laquelle M. Filliat, président de la *Patriote*, de Marseille, présent à la réunion, a demandé à la Fédération de renoncer à donner le VI<sup>e</sup> Concours National en 1899, si elle ne peut l'organiser en 1898, cela afin de laisser le champ libre à Marseille dont le Concours est, dès à présent, en voie d'organisation.

La *Fédération*, toujours en instance auprès du gouvernement, espère encore voir aboutir ses démarches pour 1898 ; et le Comité n'a pu s'engager envers le représentant des tireurs de Marseille avant de connaître la réponse définitive des ministres. Aussitôt que cette réponse sera connue, la *Fédération* examinera la demande de la *Patriote* et prendra une décision.

L'accueil fait à M. Filliat a été très cordial ; quelques membres du Comité, notamment M. Roden, paraissaient même disposés à entrer dans les vues du délégué de Marseille plutôt que de maintenir le Concours du Nord pour 1899 et créer ainsi une concurrence redoutable pour les deux fêtes.

Le match international de Turin est menacé d'être privé de la participation des Tireurs suisses.

Les seize tireurs qui se sont fait inscrire pour cette épreuve, et parmi lesquels nous remarquons les cinq champions du premier match, ont, en effet, décidé, à l'unanimité, de ne pas prendre part au Concours si la catégorie 12, considérée par eux comme la plus importante du programme, n'est pas ouverte aux armes d'amateurs.

M. Mérimon, président de l'*Union*, a fait une démarche auprès de M. le Ministre de l'Instruction publique pour tâcher d'obtenir une exécution plus complète de l'arrêté du 27 juillet 1893, relatif aux exercices de tir dans les écoles communales publiques.

La Compagnie des *Chevaliers-Tireurs* de Chambéry a ainsi renouvelé son Comité pour 1898 :

MM. Châllier, président ; Richard et Gex, vice-présidents ; Ferdinand Dolin, directeur ; Tissot, sous-directeur ; Hippolyte Dolin, trésorier ; Revel, secrétaire ; Abrioud, Cottarel, Couduriat, Genin, Lee, Longue, Raymondson et Vincenty, membres.

Le Concours National anglais de Bisley est annoncé pour la période du 11 au 20 juillet.

On sait que ces Concours, très importants, ont lieu chaque année ; le premier a été donné en 1860.

Le Concours National belge est aussi annoncé pour fin juillet et commencement août. Ces concours, créés en 1858, sont annuels ; ils n'ont pas une grande importance, la valeur des prix distribués n'excédant jamais une cinquantaine de mille francs.

**Tir fédéral de Neuchâtel.** — Ceux des tireurs qui réussiront à gagner la montre or pour homme auront fait une bonne opération et garderont le meilleur souvenir de l'industrie horlogère neuchâteloise.

Il résulte, en effet, d'une pièce officielle que nous avons sous les yeux que les douze premiers bulletins d'observation font le plus grand honneur aux efforts de l'Association ouvrière du Locle.

L'expédition de l'édition française du plan de tir de poche aux

tireurs, ainsi que du règlement et des formulaires pour les concours de sections et de groupes aux sociétés, a commencé. L'édition, allemande suivra, aussitôt que l'impression en sera terminée.

## COMMUNICATIONS

♣ **Société de Tir de l'Armée territoriale.** — Les tirs seront suspendus, comme d'habitude, à l'occasion des Fêtes de Pâques. La prochaine séance aura lieu le 17 avril.

Résultats de la première journée du Concours mensuel. — *Fusil* : 1. Hugon, 2. Grizard, 3. Bouffier, de Marseille. — *Revolver* : 1. Dufour, P.; 2. Petit, H.

♣ **La Société des Tireurs du Rhône** a ainsi renouvelé son Conseil d'administration, pour l'exercice 1898 :

MM. Nolot, président; Rémond, vice-président; Sena-Pouzet, secrétaire général; Serre, directeur du tir; Marmonier, trésorier; Demaison, Dubuy, Richoud, Comte, Marion, Berne, Buisson, administrateurs; Pigneret, Paire, commissaires de surveillance.

— Dimanche, 27 mars, a eu lieu la première séance de l'Ecole de Tir de la Société des Tireurs du Rhône (stand de la Doua). Malgré le temps peu favorable, une affluence considérable de jeunes tireurs se pressait aux pas de tir.

Tandis que des théories étaient faites par des instructeurs militaires, dans le grand hall du stand, au pas de tir près de 400 jeunes tireurs exécutaient leurs tirs de classement. L'attention prêtée aux théories, l'empressement à se présenter devant les cibles sont d'un heureux augure pour la bonne marche de cette Ecole de Tir dont la création a été appréciée par toutes les sociétés patriotiques de la région, sociétés qui n'ont pas marchandé leurs encouragements et leurs félicitations à la Société des Tireurs du Rhône pour l'œuvre patriotique qu'elle vient d'entreprendre, les sacrifices qu'elle s'impose dans ce but et la lacune qu'elle vient de combler dans l'instruction préparatoire de tir de la jeunesse.

Rappelons, pour la forme, que l'enseignement théorique et pratique du tir sera donné, dans cette école modèle, conformément aux manuels de l'armée. Voici les principaux classements de la 1<sup>re</sup> journée.

1<sup>re</sup> catégorie, 300 m. — Mathieu, des Touristes Lyonnais; Desfrancois René, Vernet Henri, Nas, Côte, Carron, de l'Ecole de Commerce.

2<sup>e</sup> catégorie, 200 m. — Basseville, des Excursionnistes lyonnais, Besson, Keller-Dorian, de la Lyonnaise; Lémousy, du Lycée de Lyon; Barthélemy, Morisot, de la Jeune France; Pichon.

3<sup>e</sup> catégorie. — Julien, des Touristes Dyonnais; Combe Paul, Lamercrie, Cattenot Adrien, Contour, Blanc, Ecole pratique d'agriculture d'Ecully.

— Voici les résultats du concours mensuel d'avril :

Première catégorie (série 300 mètres). — 1<sup>er</sup> Fleury, 85 points; 2<sup>e</sup> Berthon, 80; 3<sup>e</sup> Hess, 80; 4<sup>e</sup> Vacher, 80; 5<sup>e</sup> Hugon, 75; 6<sup>e</sup> Vially, 72; 7<sup>e</sup> Janin Jules, 71; 8<sup>e</sup> Andrieux, 70; 9<sup>e</sup> Guerry Pierre, 65; 10<sup>e</sup> Guerpillon, 62; 11<sup>e</sup> Chanel, 61; 12<sup>e</sup> Parraud, 61.

Deuxième catégorie (centre 200 mètres). — 1<sup>er</sup> Galley, 82 degrés; 2<sup>e</sup> Hess, 110; 3<sup>e</sup> Vacher, 276; 4<sup>e</sup> Keller-Dorian, 287; 5<sup>e</sup> Genetier, 338; 6<sup>e</sup> Tignard, 410; 7<sup>e</sup> Guerry Pierre, 455; 8<sup>e</sup> Berthon, 466; 9<sup>e</sup> Janin Jules, 495; 10<sup>e</sup> Duchamp, 505; 11<sup>e</sup> Richoud, 513; 12<sup>e</sup> Marion, 521.

Troisième catégorie (série 200 mètres). — 1<sup>er</sup> Dessirier, 89 points; 2<sup>e</sup> Coquet; 3<sup>e</sup> Frénéa; 4<sup>e</sup> Mugnier; 5<sup>e</sup> Berlin.

\*\*\*

**Société de tir de Lyon.** — Voici les résultats du Concours public du dimanche 3 avril : 1. Plumant; 2. Grand; 3. Fleury; 4. commandant Margot; 5. Dussuc; 6. Hess; 7. Peyaud; 8. Dufler; 9. Duret; 10. Tastevin; 11. Mégroz H.; 12. Aymer; 13. de Belval, de Bourgoin; 14. commandant des Ligneis; 15. Bonnet-Gonnet.

En raison des fêtes de Pâques, le tir aux cartons et les exercices de tir des Sociétés de gymnastique seront suspendus le dimanche 10.

\*\*\*

**ROANNE.** — **Société de Tir du 104<sup>e</sup> territorial.** — *Reprise des tirs.* — Le Conseil d'administration de la Société de tir s'est réuni lundi dernier. Il a décidé que les séances pour l'année 1898,

commenceront le dimanche 17 avril courant et se continueraient sans interruption tous les dimanches.

Les tirs s'exécuteront au stand de la rue du Calvaire de 7 h. 1/2 du matin à midi et de 2 à 5 heures du soir. Prix de la série au fusil Gras : 0 fr. 25, au fusil Lebel : 0 fr. 75.



## ROWING

\*\*\* **Nos Sociétés Lyonnaises aux Régates de Nice.**

— C'est demain et lundi qu'auront lieu les grandes régates internationales de Nice, auxquelles prendront part : *Le Club nautique à quatre et canoë seniors*; *l'Union nautique à quatre juniors*, 4. 8. et probablement en canoë seniors; le *Cercle de l'Aviron* sera représenté par M. Vaudray en canoë. — Tous nos vœux accompagnent nos vaillants rameurs et nous ne doutons pas qu'ils ne fassent briller nos couleurs parmi les équipes européennes.

\*\*\* **Programme des Régates internationales annuelles** que le Club de la Voile de Nice organise le 11 avril prochain (lundi de Pâques) avec règlement et code de la F.F.

I. — Canoës (juniors et seniors) avec prix spéciaux aux juniors.

II. — Yoles de mer : deux juniors.

III. — Yoles de mer : deux seniors.

IV. — Yoles de mer : quatre juniors.

V. — Yoles de mer : quatre seniors.

VI. — Yoles de mer : huit rameurs. Cette dernière course n'aura lieu que si elle réunit deux engagements au moins.

Si la *Fédération Française* adopte la proposition de l'*Union Nord-Ouest*, une course en quatre de mer sera ajoutée pour rameurs faisant partie des Sociétés affiliées à l'*U.S.R.A.F.*

Prix : objets d'art, médailles et insignes.

Le C.V.N. dispose, en outre, de 3,500 fr. pour indemnités de participation, réparties à raison de 10 centimes par rameur ou barreur et par kilomètre; si cette somme n'était pas suffisante, une réduction du taux serait faite, après avis préalable aux Sociétés engagées.

\*\*\* **En ballade.** — Nos Sociétés nautiques préparent pour les fêtes de Pâques une sortie de ballade de 2 jours aux environs de Beauregard, tandis que leurs équipes de course défendront leur pavillon aux régates de Nice.

**MACON.** — **Société des Régates Mâconnaises.** — Malgré le beau temps qui revient quelque peu, les portes du garage de la S. R. M. restent fermées avec une persistance désolante. Les Mâconnais attendent, sans doute, les grosses chaleurs pour s'entraîner! Nous avons cependant aperçu, dimanche soir, le vétéran Coulon en canoë et un sculler débutant, M. Dussauge, dont la souplesse et l'énergie du coup d'aviron nous font présager de brillants débuts cette année.

Voici la composition officieuse des équipes pour l'année 1898:

En *deux Juniors*, MM. Brignon et Léotier, et Montangerand frères; en *quatre Juniors*, MM. Brignon, Michaud, Dussauge et Léotier; un *huit Juniors* formé des équipes ci-dessus nommées et de MM. Voyard et Béchard; 2 *Skiffs débutants*: MM. Brignon et Dussauge. N'ayant pas de nouvelles recrues, la S. R. M. ne mettra pas de yole de mer en ligne cette année

M. B.



# CYCLISME

## Réouverture de nos Vélodromes

### VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

#### Piette à Lyon.

Le Vélodrome de la Tête d'Or fait sa réouverture, demain, dimanche, 10 avril. M. Guelpa, l'intelligent directeur de la piste, qui ne néglige rien pour donner le plus d'attrait à ses réunions, s'est assuré, pour cette *première*, le concours de Piette, le coureur parisien bien connu. Piette, qui s'est signalé à l'attention par de nombreuses victoires, est actuellement en bonne condition, aussi nos coureurs lyonnais trouveront en lui un adversaire redoutable. Si le temps, qui se maintient au beau depuis quelques jours, veut se mettre lui aussi de la partie, le succès de la réunion est d'ores et déjà assuré.

Parmi les coureurs engagés, je citerai encore : Bordigoni, Castoldi, Clément, Polyte, Lagarde, Genet, Kakou, etc., qui feront également, pour la plupart, leur rentrée cette année.

Le programme comporte : *une course d'amateurs, un handicap, une internationale, une course de 25 kilomètres avec entraîneurs et une course de primes.*

M. Guelpa, toujours actif, vient, en outre, de s'entendre avec les directeurs des principales pistes de la région et organisera, cette saison, une grande tournée cycliste avec un team lyonnais.

Il visitera successivement St-Etienne, Villefranche, Grenoble, Uriage-les-Bains et Aix-les-Bains.

Il débutera lundi de Pâques, à St-Etienne, au Vélodrome de l'Etivallière où il organise une grande réunion à laquelle Piette prendra part. C'est d'une heureuse initiative et nous félicitons M. Guelpa de cette tentative de décentralisation qui, j'espère, sera couronnée de succès.

### VÉLODROME DE GENAS

#### Match Lesna-Lambrechts. — Quel frisquet, mes amis !

J'ai beau battre la semelle et disparaître dans le col de mon pardessus, je n'arrive pas à augmenter mon calorique. Tant pis, résignons-nous.

Devant moi, dans les tribunes, de nombreux nez passent par toutes les gammes de l'arc-en-ciel. Personne ne se plaint trop cependant. On est sportsman ou on ne l'est pas.

Il est 2 heures 1/2, la foule grossit à vue d'œil autour des balustrades ; les coureurs ne sont pas en piste !

La cloche sonne, les concurrents de la première série de la *course amateurs* viennent se ranger au poteau. Le pistolet part, les coureurs aussi. Train de ballade, qui ne s'accélère qu'au dernier virage. Altin gagne facilement les 1,000 m. en 1'55".

La deuxième série est menée un peu plus rondement, le dernier tour est même assez rapide, grâce à Mercier qui se classe premier en 1'56".

Dans la troisième série des amateurs, quatre partants se présentent : Zeph, Parbleu, Carbonnel et Albert.

Zeph, qui marche bien actuellement, passe au virage et finit premier par 2 longueurs devant Parbleu. Temps : 1'48" 2/5. C'est la série la plus vite.

La quatrième série met aux prises Néron, Lapière et Linker. « Met aux prises » n'est qu'une figure, car les trois concurrents ont plutôt l'air d'inspecter les craquelures du ciment que de se douter qu'ils sont en piste.

Néron, qui a toujours conservé la tête, part au dernier

virage et gagne par 2 longueurs. Temps : 2'36". Du 25 kilom. à l'heure !!

La finale qui se court sur 2,000 mètres donne de nouveau lieu à des « sur place » à rendre Morin jaloux. Les coureurs ont l'air d'entretenir une causerie très animée.

Enfin Mercier se dévoue et à la cloche, il se fait passer par Altin. Néron est troisième à une demi-roue. Temps : 6'29" 4/5. Du 19 à l'heure. A quand les courses en brouette ?

★★

Enfin, voici les professionnels ! La première série donne comme partants : Lagarde, Dacis et Hall. Train d'amateurs, Dacis tient la tête qu'il conserve jusqu'à la fin, 2° Lagarde. Temps : 2'20" 2/5.

Dans la deuxième série, Commarmont, Patin et Bordigoni viennent se ranger au départ. Le train n'a rien d'excessif, mais il est, néanmoins, meilleur que celui de la précédente série. A l'entrée du dernier virage, Bordigoni démarre et garde l'avantage jusqu'à la fin par une longueur. Temps : 1'53". Trois partants dans la troisième série : Viotte, Champion et Petit.

Champion se maintient en seconde position et sa victoire ne fait aucun doute, ses adversaires n'ayant rien de redoutable. En effet, au dernier virage, Champion passe comme il veut et gagne sans s'employer. Temps : 2'26".

La 4° série réunit Garnier, Schlatter et Jacquet.

Schlatter prend la tête dès le départ et l'ordre ne change pas jusqu'à l'entrée du virage où Jacquet passe brillamment et gagne par 1/2 longueur. Temps, 1'48".

Garnier, qui avait perdu sa pédale, a néanmoins lutté avec une grande énergie, et sans cet accident, l'ordre aurait bien pu être changé. Nous le verrons à l'œuvre dans les prochaines courses.

Dans la 5° série, Joanne fait walk-over. Temps, 1'50". On sait que Joanne a tourné « pro » cette année.

Se rangent au poteau pour la finale : Dacis, Bordigoni, Champion, Jacquet et Joanne.

Les coureurs sont continuellement en peloton. A la cloche, Dacis est en tête, mais à l'entrée du dernier virage, Champion le passe facilement et une lutte s'engage alors avec Bordigoni qui succombe par une roue, Dacis est troisième. Ce dernier coureur, s'il veut travailler, pourra se classer honorablement cette saison.

On sonne enfin pour le match Lesna-Lambrechts. Les équipes d'entraîneurs viennent faire quelques tours d'essai et le départ est donné aux deux concurrents.

Lesna est lancé par Gibert, le vieux coureur stéphanois et Lambrechts par Musset.

Les deux matcheurs collent aussitôt à leurs entraîneurs et le train est assez soutenu.

Les tours sont faits dans une moyenne de 41"43" au tour.

On admire beaucoup les reprises faites très correctement. L'équipe de tripléte Cabailot, dont les équipiers sont revêtus de maillots tricolores, sont de beaucoup les plus homogènes et les plus vites.

Les entraîneurs de Bricheton se sont défendus courageusement, aussi les deux coureurs sont-ils restés roue dans roue jusqu'au 7° tour avant la fin où l'équipe tricolore, qui entraîne Lesna, passe dans un splendide démarrage. Un jour se produit, que Lambrechts ne peut combler, et Lesna gagne par 50 mètres environ.

Les 10 kilomètres ont été faits en 14'35". Temps total, 29'56" 4/5.

On a vigoureusement applaudi les deux coureurs, Lesna pour sa victoire et Lambrechts pour sa belle défense.

On a beaucoup remarqué et critiqué l'abstention des coureurs lyonnais. La courses des primes a permis au tandem Bordigoni-Lagarde de se distinguer en en décrochant quatre. L'équipe Cabailot, vannée, n'a pu en gagner qu'une seule.

M. Mouterde, l'actif directeur de la piste, nous assure encore plusieurs réunions comme celle-ci.

ALFRED DES HOUDIÈRES.

LES AUTOMOBILES

ROCHET-SCHNEIDER  
se distinguent par leur silence absolu

Absence de trépidation  
Fabrication Supérieure

## GENET

Un Parisien de belle allure, digne de figurer dans la Société des 100 kilos : il en pèse 95 !

Charmant garçon, bâti en hercule, d'une taille de cuirassier, Genet est également un « vieux ». Voilà huit ans qu'il court, en comptant les trois ans qu'il a passés au régiment, et sa carrière sportive est des mieux remplies. C'est en 1894 qu'il brilla le plus parmi nos étoiles de première grandeur. Le 29 avril, à Bordeaux, battit Loste, Wheeler, Lumsden ; à l'inauguration du vélodrome d'Arcachon sortit vainqueur devant Médinger. Ex recordman du monde de l'heure, par 39 kil. 850. Dans la première course de 12 heures, qui eut lieu à Buffalo, se classa troisième devant Rivierre et Meyer Champion de France des juniors de l'U.V.F. en 1894, au vélodrome de Genas. Pendant l'Exposition de Lyon, Genet se fixa dans notre ville et prit part aux nombreuses réunions qui se donnaient alors au vélodrome de la Tête-d'Or. En 1895, alors qu'il était sous les drapeaux, il gagna le championnat des Vosges.

Signe particulier : Genet n'a jamais suivi d'entraînement régulier, aussi se base-t-il là-dessus et sur sa grande énergie pour retrouver le chemin de la victoire en 1898. Genet ne s'adonnera qu'aux courses de vitesse et ne montera que des Strock. Notre sympathique sportsman M. Abel, qui représente cette marque, a fait un heureux choix en prenant l'ami Genet comme directeur.

## COMMUNICATIONS

**GENÈVE.** — Le championnat de 25 kil., sans entraîneurs, du Bicycle-Club, a été disputé dimanche matin, 3 avril, par les professionnels seulement, l'épreuve réservée aux amateurs ayant été, sur la demande de nombreux intéressés, renvoyée à une date indéterminée. Le parcours à couvrir était le même que celui des années précédentes, *Bellevue-Crans et retour*. La course, par suite du manque de concurrents, n'a offert qu'un intérêt tout à fait relatif. En effet, quatre coureurs seulement, mais des plus redoutables il est vrai, se sont présentés sous les ordres du starter, M. Zoppino, président du B. C. G. Le parcours, malgré une très forte bise, s'est effectué sans accident. Voici l'ordre d'arrivée : 1. *Vionnet*, en 46'9" ; 2. *Genoud*, en 46'10" ; 3. *Minetti*, en 46'12" ; *Charlety*, en 46'12" 2/5. Le record de cette épreuve est détenu par M. Fabre qui, en 1894, a mis 40'16", avec entraîneurs, pour la couvrir. L. A.

**GENÈVE.** — **Vélodrome de la Jonction.** — Demain auront lieu, au vélodrome de la Jonction, les courses de bicyclettes que nous avons annoncées et dont le programme a paru dans notre dernier numéro.

Voici le programme définitif de la deuxième réunion fixée au 15 mai.

La direction a engagé des pourparlers avec les belges Houben et Deleu. Les coureurs ont accepté les propositions qui leur ont été faites et tout fait prévoir que cette réunion présentera un intérêt soutenu.

**Handicap bicyclettes** (870 m. séries et finale). Prix : 50, 30 et 20 fr.

**Scratch bicyclettes** (1,200 m. série et finale). Prix : 200, 100 et 50 fr.

**Taudems** (1,200 m. séries et finale). Prix : 200, 100 et 50 fr.

**Course de 4 kil.** (10 tours avec entraîneurs). Prix : 100, 75 et 50 fr.

Nous ferons connaître sous peu les conditions d'engagements.

❁ **Course de relais.** — C'est demain, dimanche, entre 10 heures du soir et 2 heures du matin, qu'arrivera à Lyon le messenger porteur du pli contenant l'ordre de mobilisation.

L'étape Lyon-Vienne est assurée par le *Vélo-Club-Sineux* et le *Vélophile Lyonnais*, qui ont bien voulu prêter leur dévoué concours à cette épreuve patriotique. Les messagers qui assureront cette étape sont : MM. Lainé fils, Mouchier, Gruchy, Binet et Dumontier du *Vélo-Club Sineux* ; Mignot et Grenier, membres de l'U. V. F. ; Castoldi, Dubot, Berthier et Gojon, du *Vélophile Lyonnais*.

Le contrôle est ainsi composé :

Président : le correspondant du *Journal des Sports* ; membres : MM. Laganne, chef consul de l'U. V. F. ; Laborde, président du *Vélo-Club Sineux* ; Laplace, Lainé du V. C. S. ; Exalty, président du *Vélophile Lyonnais* ; Dégler, délégué militaire de l'U. V. F. Le contrôle sera installé, 33, quai de Vaise, brasserie Comte ; c'est là que seront distribués les brassards.

Si la nuit est belle, les temps de l'année seront sûrement battus.

★★ **Fédération Cycliste Lyonnaise.** — *Extrait du procès-verbal de la réunion du 5 avril*, tenue par le Comité directeur de la Fédération cycliste lyonnaise. — 1<sup>re</sup> Organisation d'épreuves, cyclistes militaires. Plusieurs de ces épreuves seront courues pendant l'année. Elles auront lieu sur route et sur un parcours de 60 kilomètres. Dans ces épreuves tout coureur ayant accompli le trajet en 4 heures, temps maximum, recevra un brevet relatant cette performance. La 1<sup>re</sup> épreuve aura lieu le 1<sup>er</sup> mai prochain sur la route de Lyon à Bourgoin. Virage à la Verpillière.

A l'occasion de cette 1<sup>re</sup> épreuve, M. le Président fait connaître que *Lyon Sport*, journal sportif essentiellement local, désireux de s'associer aux succès de la Fédération Cycliste lyonnaise, a bien voulu mettre à la disposition du Comité directeur, 10 médailles qui seront décernées, outre les brevets, aux dix premiers arrivants ayant accompli le trajet en moins de deux heures. Des instructions supplémentaires, heures et point de départ, seront données ultérieurement par la voie de la presse.

La Fédération cycliste lyonnaise, sollicitée, accepte le patronage de la grande fête sportive (tous sports réunis) que le journal, *Lyon Sport*, organise pour le 19 mai (Ascension) à Bourgoin. Une commission sportive a été nommée pour l'organisation de cette fête en ce qui concerne l'automobilisme et le cyclisme. Aussitôt le programme arrêté, avis en sera donné à toutes les sociétés fédérées. — Le Comité directeur est heureux de remercier la Rédaction de *Lyon Sport* de son gracieux concours et du bon accueil réservé à toutes les communications relatives au sport vélocipédique.

**U. V. F.** — Nous recevons communication de l'U. V. F. de l'extrait du procès-verbal supprimant dans les courses de vitesse le « plus vite second ».

La commission modifie ainsi qu'il suit les articles 81 et 82 du règlement des courses :

Art. 81. — Le plus vite second ou le second de la série la plus vite ne devra plus désormais être qualifié dans la finale. Dans toutes les courses par séries, il pourra être ajoutée une nouvelle série dite « de repêchage » comprenant les seconds de toutes les séries précédentes, et dont le gagnant sera qualifié pour la finale.

Art. 82. — Les organisateurs de la course peuvent, sous la réserve ci-dessous, composer leurs programmes comme ils l'entendent, qualifier pour la finale le premier seulement ou les deux premiers, ou même le gagnant de la série de repêchage, imposer aux coureurs des limites de temps.

La commission sportive rappelle les directeurs de vélodromes à la stricte observation du règlement en ce qui concerne le port des couleurs indiquées au programme.

Elle décide d'imposer sans restrictions aux coureurs l'obligation de la licence professionnelle sur ses vélodromes affiliés, et ce, à partir du 15 avril prochain.

Les directeurs de vélodromes sont invités à stipuler dans leurs contrats avec les coureurs que ces contacts deviendront nuls de plein droit en cas de disqualification de coureurs ou du vélodrome, et ce, dans le délai de huitaine, suivant la décision prise.

❁ **Cercle de la Pédale.** — Le Cercle de la Pédale a renouvelé son bureau de la façon suivante :

**CYCLES STROCK & C<sup>IE</sup> D'AMIENS** Cours Lafayette, 32  
Garage de Bicyclettes, 3 fr. par mois

MM. Labolle, vice-président d'honneur; Cimon, président; Brun, Aupetit, vice-présidents; Maude, secrétaire; Villelongue, trésorier; Rival, archiviste; Court, censeur.

Nous rappelons que le siège du Cercle a été transféré rue Tuppin, 34, au 1<sup>er</sup>.

**BEAUNE. — Bureau du V. P. B.** — Dans son assemblée générale annuelle, le *Vélo Populaire Beaunois* a renouvelé son Comité comme suit :

MM. E. Baudret, président; R. Hudelot, vice-président; Charles Masson, trésorier; V. Poincel, secrétaire; Gatin, secrétaire-adjoint; A. Bailly, Berthuly, Lecœur, Jay, Ferdinand Masson, Ravoire, Rodet, Jules Vorret, commissaires.

Dans sa première réunion, le nouveau Comité a fixé la date des courses au dimanche 19 juin. Le championnat du V. P. B., qui sera couru à cette date, comportera un parcours de 100 kilomètres. Nous donnerons prochainement le programme de cette réunion.

**RIVE-DE-GIER.** — La *Pédale Ripagérienne* vient de renouveler son bureau pour 1898, il se trouve ainsi composé : MM. Hutter Emmanuel, président; Brunon J., Boichet aîné, vice-présidents; Latrasse, trésorier; Brouillet, secrétaire; Tabey, secrétaire-adjoint.

La Société se propose d'organiser un rallye-pape à fin avril ou les premiers jours de mai. Nous l'annoncerons en temps utile.

## FÊTES ET RÉUNIONS

**ROANNE. — Union des Cyclistes Roannais.** La première sortie de la Société a eu lieu dimanche dernier. Le temps, un peu boudeur, avait retenu un certain nombre de cyclistes. Vingt sociétaires étaient cependant au rendez-vous, et ont fait une charmante promenade sur Renaison, St-André, St-Alban. A Riorges, grand'halte, et pendant qu'une pluie courte et légère arrosait la route, M. le président a fait servir une collation qui a reçu de tous le meilleur accueil. La rentrée en ville a eu lieu ensuite dans un ordre parfait; puis chacun a regagné sa demeure, ravi d'une excellente soirée, qu'il est à désirer de voir se renouveler souvent.

**VALENCE.** — *Le Cycle Amical Valentinois* a fait, dimanche dernier, sa première sortie à Livron et à Loriol, où il a été reçu par le *Cycle Loriolais*. Après un déjeuner à Grâne, automobiles et bicyclettes sont rentrées à Valence, par la route d'Allex. Bonne journée d'heureux augure pour les excursions de cette année.

♣ **Société amicale de la Pédale Grenobloise.** — La première sortie de l'année est fixée au dimanche, 17 avril. Départ à sept heures du matin du café de l'Industrie, quai Perrière; arrêt à Voreppe. Apéritif à Voiron, villa des Roses à 10 heures; (aller par Moirans); retour à 11 heures par la Buisse, banquet à midi et demi, hôtel du Petit Grenoble à Voreppe (prix 3 francs, café non compris). Départ pour Grenoble à 3 heures précises.

Le port du costume réglementaire et de l'insigne est obligatoire pour participer à la sortie.

Les sociétaires devront s'assurer, avant le départ, que leurs machines sont en état de faire la route sans la plus légère avarie.

Le mécanicien et l'infirmier suivront à l'extrémité de la colonne.

**DIJON. — Vélodrome du Parc.** — C'est dimanche dernier qu'a eu lieu la réunion d'ouverture du Vélodrome du Parc. Un temps gris et une température assez froide n'ont guère favorisé cette première réunion et c'est devant un public très clairsemé que les courses se sont disputées. Néanmoins, la réunion a été assez bien réussie et quelques épreuves ont été fort intéressantes et ont donné lieu à de très jolies arrivées. Deux chutes, sans aucune gravité d'ailleurs, se sont produites. Le jury se composait de MM. L. Cottureau, Lamblot, Minder, Benoît et Brice.

Voici les résultats :

**Juniors 1200 m. : première série :** 1. Paquette; 2. Mistral. — **Deuxième série :** 1. Montis; 2. Farjas.

**Finale 3000 m. :** 1. Paquette; 2. Mistral; 3. Farjas. — Temps, 5' 35". Très jolie course de Paquette.

**Amateurs U. S. F. S. A. 4000 m. :** 1. Boudinet; 2. Chausse-nat. — Non placés: Forgeot, Paul (tombé).

**Seniors 5000 m. : première série :** 1. Paquette; 2. Bontemps (tombé). — **Deuxième série :** 1. Pichegru; 2. Simonet.

**Finale :** 1. Pichegru; 2. Paquette; 3. Simonet. Temps, 9'35". Pichegru gagne très facilement cette course.

**Handicap 1.200 m.** — 1<sup>er</sup> Pichegru (scratch), 2<sup>e</sup> Simonet (30 m.), 3<sup>e</sup> Mistral (50 m.). Pichegru qui, dans cette première journée, s'est montré bien supérieur à ses concurrents, rejoint bien vite les limitmen et gagne assez facilement.

**NAPLES. — Courses cyclistes.** — Voici les résultats des principales courses qui ont eu lieu, les 3 et 4 avril dernier, au Vélodrome de Naples, par un temps splendide et devant une très nombreuse assemblée.

**Dimanche, 3 avril :**

**Course Sociale.** — Première série : 1. Vitale; 2. Romano. — Deuxième série : 1. Salvatore; 2. Matriciano.

**Course comte de Turin (sous-officiers).** — Première série : 1. Baldelli; 2. Donato. — Deuxième série : 1. Chiara; 2. Anuso; 3. Pietraiaz.

**Course du prince de Naples.** — Première série : 1. Romano; 2. Ridola. — Deuxième série : 1. Jacques; 2. Salvatore; 3. Cris-cuolo.

**Lundi, 4 avril :**

**Course comte de Turin (sous-officiers).** — Finale : 1. Baldelli (objet d'art); 2. Chiara (objet d'art); 3. Donato (médaille d'argent).

**Course prince de Naples.** — Finale : 1. De Lerma (objet d'art et bicyclette); 2. Salvatore (objet d'art); 3. Romano.

**Course de consolation.** — 1. Fraenza; 2. Matriciano; 3. Staehli. U. C.

## INFORMATIONS

♣ **Les Clubs Sportifs.** — En même temps que la question de la taxe, reviendra devant la Chambre celle des clubs sportifs.

Le Sénat a repoussé l'amendement Descubes qui tendait à exempter ces clubs de l'impôt sur les cercles.

M. Descubes a déclaré qu'il reprendrait sa proposition et la défendrait énergiquement.

Nous espérons que la Chambre la votera de nouveau. Elle fera ainsi œuvre de simple équité.

♣ Nous trouvons, dans le *Vélo*, au sujet de la Douane aux Etats-Unis, les réflexions suivantes auxquelles nous nous associons :

« Parlons-en, par le temps qui court actuellement, de discussions sur les tarifs !

« D'après une disposition du tarif Mac-Kinley, en vigueur depuis le 24 juillet 1897, les vélocipèdes cessent d'être classés comme des effets personnels, et ce sans aucune réserve.

« Il en résulte que les machines importées temporairement aux Etats-Unis par des touristes sont sujettes aux droits d'entrée de 45 o/o, comme si elles y étaient introduites définitivement.

« Le délégué du T. C. F. à Boston M. Hesseltine, a informé M. Ballif qu'il fait des démarches auprès de la Chambre des représentants à Washington, à l'effet d'obtenir pour les voyageurs cyclistes venant de l'étranger un régime plus libéral; tout au moins la consignation des droits à l'entrée, remboursables à la sortie, dans un délai de 6 mois, ou, à défaut, une reconnaissance remise par le touriste, sous des conditions à déterminer, en garantie du paiement de ces droits.

« Gentils, ces Américains, n'est-ce pas ? »

★★

Par suite d'une erreur de mise en page dans le numéro du 2 avril, notre compte-rendu de la soirée que l'*Omnium lyonnais* a donné le 26 mars dans les grands salons de l'Hôtel de l'Europe, est resté sur le marbre.

Nous le regrettons et nous en excusons auprès de nos lecteurs qui, heureusement, savent déjà par les articles de nos confrères quotidiens que cette réunion a eu le succès qu'obtiennent toujours les fêtes de cette société select.

**Cycles Castoldi** Montée des Carmélites, 32  
Impasse des Carmélites, 3  
MARQUE FRANÇAISE A LYON

**CYCLES ROCHET DE PARIS**

15, rue de la République, 15  
Modèles militaires : 250 fr. garantis sur facture

♣ Nous rappelons que l'U. V. F., va donner en mai, sa première épreuve de 100 kilomètres sur route, pour l'obtention du Brevet et du Livret militaire qui sont remis gratuitement à chaque Unioniste qui a fait le parcours dans le temps voulu. Les temps, comme toujours, seront chronométrés officiellement. Nous prédisons un grand succès pour ces épreuves qui s'accroissent d'année en année, et le personnel consulaire de l'U. V. F. à Lyon, a décidé d'attribuer aux premiers arrivants Unionistes des prix en médailles et objets d'art.

## AUTOMOBILISME

♣ **L'impôt sur les automobiles.** — Le Sénat a adopté les dispositions de la loi de finances relatives au nouvel impôt sur les voitures automobiles. Ces chiffres, conformes à ceux votés par la Chambre, sont les suivants :

Paris, voitures à 2 places : 60 francs ; voitures à plus de 2 places, 100 francs.

Communes de 40,001 âmes et au-dessus : 40 et 75 francs.

Communes de 20,001 à 40,000 âmes : 30 et 60 francs.

Communes de 10,001 à 20,000 âmes : 25 et 50 francs.

Communes de 5,001 à 10,000 âmes : 20 et 40 francs.

Le Sénat a supprimé la dernière catégorie, communes de de 5,000 âmes et au-dessous : 10 et 20 francs.

♣ L'exposition d'automobiles aux Tuileries s'annonce comme devant obtenir un franc succès. Il y a déjà quatre-vingt-cinq maisons s'étant fait inscrire au secrétariat pour un emplacement superficiel de 2,500 mètres et chaque jour arrivent de nouvelles adhésions.

Nos fabricants n'auront, du reste, que l'embarras du choix pour exposer leurs produits, soit en France, soit à l'étranger.

Le président de l'Automobile-Club vient, en effet, de recevoir du consul de France à Prague une lettre l'informant qu'une exposition industrielle se tiendrait dans cette ville du 15 juin au 15 septembre.

Le consul de France signale, à cette occasion, l'intérêt qu'il y aurait pour nos constructeurs à prendre part à cette manifestation qui leur permettrait de faire connaître dès maintenant leurs modèles et de s'assurer par la suite des commandes dans toute l'Autriche.

Si l'on songe, d'autre part, qu'il est question d'organiser une exposition en Belgique, à l'occasion de la course Paris-Amsterdam, on verra que de tous côtés notre industrie est sollicitée de montrer ses produits. C'est une preuve de sa réelle importance, qui n'est pas pour nous déplaire.

♣ Le Comité d'organisation de la course *Bruxelles-Spa* et de l'exposition d'automobiles qui aura lieu dans cette ville, après la course, les 26, 28 et 29 juin prochains, vient d'arrêter ainsi la liste des prix à partager entre les concurrents :

1<sup>re</sup> catégorie. — Motocycles, maximum 200 kil. — 6 prix : 500, 400, 300, 200, 100 et 50 fr.

2<sup>e</sup> catégorie. — Voitures, minimum 200 kil. — 8 prix : 2,000, 1,800, 1,500, 1,000, 800, 600, 400 et 200 fr.

En outre, pour les voitures à quatre places comportant un poids en passagers de 250 à 300 kil., il sera attribué des prix spéciaux de 500, 400 et 300 fr.

## ESCRIME

♣ **Le Fleuret Lyonnais.** — Réunion du jeudi 31 mars. — Dans cette réunion, les membres du bureau ont accepté l'admission de M. Bouvier, Vahé et Charles, ce dernier, ancien prévôt au 14<sup>e</sup> chasseurs. Après les leçons, les sociétaires ont pu assister à un assaut entre MM. Meiffre et Charles qui ont fourni de jolies passes.

Réunion du mardi 5 avril. — Admission de M. Marquet, comme membre actif et de M. Emile Meiffre, comme membre honoraire. Brillants assauts entre MM. Meiffre, Martinand, Charles, Marquet, ainsi qu'un ex-prévôt des Touristes Lyonnais. Rendez-vous est pris pour mardi 12 et pour une grande réunion qui se terminera par des assauts entre plusieurs maîtres d'armes.

Cette jeune société s'étend de plus en plus et son succès ne tardera pas à s'affirmer dans notre ville.

Les personnes désirant prendre connaissance des règlements, peuvent s'adresser tous les mardis et jeudis de 8 h. 1/2 à 11 h. au siège, cours Morand 48 ; tous renseignements leur seront donnés.

# Athlétisme Football

## GRAND MATCH INTERNATIONAL A GENÈVE

**Lyon contre la Suisse romande.** — Le Football-Club de Lyon, qui avait lancé, dans la *Suisse Sportive*, un défi à toute équipe suisse pratiquant le football, vient de voir relever cette invitation, grâce à M. Muschamp, un fervent footballeur de Genève.

Ce match sera certainement très intéressant si notre Club Lyonnais présente son équipe complète. Il aura lieu lundi prochain sur le magnifique terrain de La Garance, et mettra en présence deux équipes de haute valeur.

L'équipe suisse sera composée exclusivement d'Anglais. Quant à l'équipe du F. C. L., nous espérons qu'elle sera à hauteur de sa vieille réputation et qu'elle présentera une défense énergique au team qui lui sera opposé et qui compte des individualités des plus brillantes.

Donner des pronostics sur cette rencontre qu'on peut qualifier de sensationnelle serait difficile ; en tous cas, on peut être sûr et certain que la lutte sera chaude.

Tous les footballeurs suisses, ainsi que tout ce que Genève et ses environs comptent de sportsmen se rendront certainement en foule à La Garance pour assister à cette belle rencontre internationale, grâce à laquelle Lyon n'aura, désormais, plus rien à envier à la capitale.

Voici la composition probable de l'équipe du F. C. L. ;

Arrière : H. Place. — Trois-Quarts : Edel, Clerc A., Perret Ch., Etheridge. — Demis : F. Clerc, Monin. — Avants : Child, Barbenès, Gentil, Hill, Gamper, Vuillermet, Chamard, Paret (capitaine).

L'équipe de la Suisse romande se composera des joueurs suivants :

H.-R. Robson (Lovettonians et Fettusian), H.-M. Mac Arthur (Kelvinsi de Academicals et Genève), F.-J. Deger (Genève), P.-H. Chessex (Montreux), C.-F. Jackson (Newcastle), Camenisch (Old Sedberghians), H. Gray (St-Pauls Col.), H. Melchers et S.-Andrea (Malborough Nomads), A.-O. Green (Genève), P.-A.-H. Muschamp (La Châteline), Murphy (La Châteline), E. Mingard (Genève), Someroff (Frankfort).

Les noms entre parenthèses sont ceux des équipes pour lesquelles ces joueurs ont match. H. P.

## Le Règlement de Marche.

Au moment où va commencer la saison de courses à pied et de marche, nous croyons intéressant de publier le *Règlement de marche* que la Commission de l'U.S.F.S.A. a élaboré dans une de ses dernières séances.

ARTICLE PREMIER. — Dans les concours de marche organisés par l'Union, la présence d'un arbitre de marche, nommé par l'Union, sera nécessaire et indispensable.

ART. 2. — Pendant l'épreuve, le marcheur devra toujours présenter le talon au sol et jamais la pointe des pieds. Il ne quittera le sol de sa jambe arrière qu'au moment où le pied de devant sera posé à terre. Il devra toujours également conserver la jambe raide. Il ne pourra plier légèrement que la jambe qu'il ramène d'arrière en avant. Dans aucun cas, la jambe de devant ne devra être pliée.

ART. 3. — Le marcheur qui commettra une faute, même involontaire, sera prévenu aussitôt par l'arbitre, qui aura plein pouvoir pour le disqualifier.

ART. 4. — Les arbitres pourront également disqualifier les marcheurs qui, sans enfreindre les règles de la marche, courent par

suite d'une position défectueuse (corps penché en avant, bras balancés, etc.)

ART. 5. — Dans les concours de marche, la décision des arbitres de marche, qui pourront s'adjoindre des suppléants s'ils en voient la nécessité, est souveraine et irrévocable. Un concurrent disqualifié devra quitter la piste immédiatement.

## A PROPOS DU CHAMPIONNAT DE FOOTBALL des Équipes Premières.

Nous recevons d'un de nos lecteurs l'article suivant que nous reproduisons, sans toutefois que *Lyon-Sport* entende prendre parti entre les deux équipes rivales.

Le F. C. L. prétend que l'épreuve du championnat du Sud-Est est restée sans résultat exact.

A l'U. S. L. A. maintenant de répondre, si elle le désire, et de profiter de l'hospitalité que nous serons heureux de lui offrir dans nos colonnes, pour défendre ses droits.

La saison de football touche à sa fin et les championnats vont se terminer. Les épreuves des équipes premières ont pris fin ou du moins semblent avoir donné des résultats qui à proprement parler n'en sont pas. Qu'on en juge!

En effet, si l'équipe première de l'U. S. L. A. détient, pour la première fois, le championnat inter-clubs des équipes premières du Sud-Est, il convient de rappeler sans récrimination dans quelles conditions le Lycée s'est adjugé cette coupe qui, depuis la fondation du championnat, était restée en possession du F. C. L. Nos deux premières équipes victorieuses des autres clubs se trouvaient en présence le 13 mars dernier. En suite d'un match intéressant au plus haut point, le F. C. L. paraissait rester vainqueur par un essai marqué avant la mi-temps, lorsque, par suite d'une erreur de l'arbitre, la seconde partie du match fut prolongée de 9 minutes de plus que le temps prescrit et convenu. Durant ces dernières minutes, l'équipe du Lycée marqua également un essai qui rendit le match nul, les deux équipes ayant chacune trois points à leur actif. Le Lycée se présenta le 27 mars dernier, date fixée par le bureau du Comité du Sud-Est, pour jouer le match définitif, mais, ce jour-là, par suite d'un malentendu le F. C. L. ne put mettre son équipe en ligne.

Le Lycée, profitant de ce contre-temps et se considérant désormais comme vainqueur, devait matcher dimanche dernier contre l'équipe du lycée de Grenoble, qui jugea ne pas devoir se présenter et déclara forfait. Le F. C. L. proposa alors à l'équipe du Lycée de tenir sa place et de jouer ce jour-là la partie remise, qui devait enfin décider de la victoire et de leurs forces réciproques. Pénible déception! Le Lycée, prêt pour matcher contre Grenoble ne l'était plus ou ne pouvait plus l'être pour se mesurer contre son redoutable rival, le F. C. L. après consultation et mûre réflexion, les lycéens déclinèrent cette loyale invitation. Cela est vraiment regrettable, à ne considérer que l'intérêt général du sport. Enfin, c'est ainsi que le Lycée reste cette année champion du football avec le bénéfice d'un match nul et d'une erreur de l'arbitre. Ce ne sera pas une de ses plus belles victoires à inscrire à son livre d'or, si le F. C. L. lui concède ce résultat sans réclamation ni protestation au conseil de l'Union. Certains de nos confrères sportifs ont, en effet, à tort, annoncé que le F. C. L. avait déferé le cas à la commission de football de l'U. S. F. S. A. C'est donc un résultat acquis!

Tous ceux qui comme moi, aiment les victoires chaudement et loyalement disputées regretteront aussi de n'avoir pu revoir aux prises les sociétés rivales et amies, dans un match qui aurait véritablement fait du gagnant un champion et qui aurait tranché nettement cette question de supériorité restant encore pendante.

## RÉUNIONS SPORTIVES

♣ **Championnat des équipes secondes. — Union Sportive du Lycée Ampère contre Athlétique-Club de Lyon.** — Malgré le temps froid et incertain de dimanche dernier, c'est devant un public que l'on peut évaluer à 1,500 personnes que s'est joué ce match, certainement un des plus beaux matches d'équipes secondes de la saison.

Après la défaite de l'A. C. L. par le F. C. L., le dimanche précédent, on s'attendait à voir le Lycée, lui-même vainqueur du F. C. L., triompher très facilement de ses adversaires. Au

contraire, l'A. C. L. s'est défendu avec une énergie digne d'éloges et s'il a été battu ce n'est que grâce à son manque d'entraînement.

Dès le début de la partie, l'A. C. L., qui a le coup d'envoi, s'installe dans les 22 mètres du Lycée où il reste environ 10 minutes, mais bientôt le Lycée se dégage par de bons coups de pieds en touche et, petit à petit, repousse ses adversaires dans leurs 22 mètres. A ce moment le jeu est très dur. Sur une mauvaise passe d'un avant de l'A. C. L., qu'un équipier du Lycée intercepte, un premier essai est marqué pour ce dernier; le but est manqué. Avec beaucoup d'ardeur l'A. C. L. reprend l'offensive et pénètre de nouveau dans les 22 mètres de ses adversaires où, sur une passe d'un demi, un trois-quart de l'A. C. L. réussit un magnifique *drup-goal*, qui est vivement applaudi. Peu de temps après, l'arbitre siffle la mi-temps.

A la reprise, l'Athlétique semble faiblir; on sent le manque d'entraînement, tandis que le Lycée, aussi frais qu'au commencement de la première partie, marque, non sans peine, 3 essais dont aucun n'est transformé.

M. Vuillermet du F. C. L., qui a arbitré d'une façon tout à fait impartiale, proclame la victoire du Lycée par 12 points (4 essais) à 4 points à l'A. C. L., un but après un coup tombé.

♣ **L'Équipe première du Football-Club de Lyon** a joué une très bonne partie d'entraînement contre son équipe seconde, complétée par deux ou trois bons joueurs de l'U. A. L. De part et d'autre on a fait du bon travail en vue des matches à venir. L'équipe seconde du F. C. L. qui se rendra le 17 avril à Grenoble pour matcher contre le Stade Grenoblois, a réussi à marquer un essai en très bonne position, essai très bien transformé. L'absence de M. Paret, capitaine de l'équipe première a été très commentée. M. Chamard, arbitre, a proclamé la victoire de l'équipe première du F. C. L. par 17 points (5 essais et 1 but) à 5 points (1 essai : Crassé et 1 but).  
Henri PLACE.

**PARIS. — Racing-Club de France.** — Cette première réunion de courses à pied avait attiré beaucoup de monde; il est vrai que la présence de John Higgins, le fameux sauteur, y était pour quelque chose. C'est une innovation, je crois, cette exhibition d'un professionnel parmi des amateurs. Elle a obtenu un franc succès. Cet athlète merveilleux a montré une fois de plus qu'avec quelques qualités, jointes à un entraînement sérieux, on pouvait arriver à des résultats étonnants. — Revenons à la réunion.

La première épreuve était un 100 handicap, dont voici les résultats après les séries éliminatoires.

*Première demi finale* : 1. Chappuis; 2. Besançon. — *Deuxième demi finale* : 1. Osignon; 2. Jardin. — *Finale* : 1. Chappuis; 2. Jardin; 3. Bignon. Temps : 12 2/5.

**800 mètres steeple handicap.** — 1. Langlais 50; 2. de R. 55; Rogueneau 50. Temps : 2' 14" 2/5. — Gagné facilement; quelques bains à la rivière ont beaucoup servi les spectateurs.

**400 mètres handicap** : 1. Perry 25; 2. Louvet 35; 3. Chappuis 25; 4. Clerc 50; 5. Widmer (scratch). Temps : 51 2/5. — Course superbe du scratch qui ne peut se dégager qu'en faisant tout le virage à l'extérieur.

**Comme intermède John Higgins.** — John Higgins est de taille moyenne, il est bien musclé, mais son apparence est toute ordinaire. Il ne saute qu'à pieds joints. Il exécute d'abord quelques sauts de chaises, placés à 3 mètres l'une de l'autre, puis, contre la dernière, il en fait placer quatre autres. Arrivé sur le dernier obstacle, on a la sensation qu'il va tomber au milieu, mais non, il se relève comme soulevé par des ailes et franchit sans peine la dernière chaise.

On aligne ensuite 25 chaises sur la piste, à 3 mètres l'une de l'autre. Il les franchit toutes successivement par des bonds prodigieux, et avec une aisance telle... qu'il faut regarder la distance qui sépare chaque chaise, pour se rendre compte de l'effort produit... et de l'incapacité de nos athlètes.

**1,500 mètres.** — 1. Avé, 75; 2. Sandré, 65; 3. Bemet, 85. Temps : 1' 21"

Avé se promène et gagne de ce qu'il veut. C'est un coureur d'avenir, son allure est souple, je lui prédis une bonne saison.

**300 mètres.** — 1. Delarbre; 2. Sendwicks; 3. Besançon. Temps : 47.

La réunion se termine par un assaut de boxe entre Castres et son prévôt, E. Antoine. Castres a eu de très jolis coups, son prévôt s'est honorablement défendu. En résumé, très belle réunion à laquelle le public nombreux n'a pas ménagé ses bravos.

**GRENOBLE. — Football. — Stade grenoblois.** (Equipe première contre équipe seconde). — Le lycée de Grenoble, dimanche dernier, devait matcher contre le Stade Grenoblois; mais, les lycéens ne s'étant pas présentés sur leur terrain de jeu, les Stadistes ont dû s'entraîner équipe première contre équipe seconde. La partie, durant les deux mi-temps, a été très bien menée; nous avons eu le plaisir de revoir sur le terrain l'ancienne ligne de trois-quarts du Stade composée de ces vieux footballeurs bien connus dans le Sud-Est qui s'appellent : Argoud, Dalban, Tissot et Chauten. De très bonnes passes, de fameuses charges ont permis à l'équipe première de sortir vainqueur par 23 points, (7 essais : 3 Lefise; 2 Argoud; 1 Dalban; 1 Chabral; 1 but : Mourier). En résumé très bonne partie d'entraînement, peu de fautes, peu de cris, ce qui est plus qu'extraordinaire et vaut bien la peine d'être mentionné. Nous devons des félicitations particulières à MM. Bastin, Lefise, Chabrol, Eug. Côte, Mourier, ainsi qu'aux trois-quarts ci-dessus nommés (dans l'équipe première); à MM. Viallet jeune, Jay, Pinatzis, Jordan, Viaros et Blanc (dans l'équipe seconde) sans omettre toutefois Vial, Viallet et Vernier, tous trois au Lycée, qui jouaient dans l'équipe seconde. M. Audibert, du F. C. L., arbitrait.

**ROMANS. — Union Sportive du Collège de Romans.** — L'équipe première a joué, jeudi, une partie d'entraînement contre l'équipe seconde et l'a battue par 62 points : (18 essais : Dussoulier 4, Plasson 4, Charançon 2, Vaugière 2, Truc 2, Revol 2, Mounier 1, Perret L. 1; 4 buts Charançon) à rien. AIGREFEU.

**TOURNON. —** Dimanche dernier, l'U. S. L. T., a fait courir ses championnats sur son terrain des Iles de Saint-Jean-de-Muzols. De nombreux amateurs assistaient à cette réunion. Voici les résultats des différentes épreuves, auxquelles ont pris part les membres de l'U. S. L. T.

100 mètres plat : 1. Gallix; 2. Key; 3. Bernard. — Temps : 11" 2/5.

100 mètres haies : 1. Rey; 2. Marlier; 3. Mialaud. — Temps : 19" 3/5.

400 mètres : 1. Ferrier; 2. Ribes; 3. Cru. — Temps : 1 minute.

Saut à la perche : Gallix et Rey, ex æquo, 2 m. 50. — 2. Bernard, 2 m. 20.

800 mètres : 1. Ferrier et Marqués; 3<sup>e</sup> Grégoire, 2 minutes, 31 secondes.

Saut en hauteur : 1. Rey; 2. Jallès; 3. Luquet, 1 m. 40.

1,500 mètres : 1. Ferrier; 2. Marqués; 3. Grégoire, 5 minutes.

Lancement du disque : 1. Marlier, 28 mètres; 2. Lebrat, 26 m. 80; 3. Decurtil, 25 m. 50.

Saut en longueur : 1. Bernard, 5 m. 20; 2. Cru, 5 m. 10; 3. Jallès, 5 m.

5,000 mètres : 1. Marqués; 2. Ferrier; 3. Frintiny; 4. Decurtil. — Temps : 17 m. 41 secondes.

En somme, excellente journée et bon travail.

**BEAUNE. — Football. — Le Racing-Club Bourguignon** est allé jouer une partie d'entraînement à Beaune contre les membres d'une société athlétique nouvellement fondée : l'Union Athlétique Beaunoise (U. A. B) qui vient de demander sa reconnaissance à l'U. S. F. S. A. Deux équipes mixtes ont été formées et la partie a été fort intéressante. L'équipe Mairat jeune a triomphé par 21 points (5 essais : Mairat jeune 3, Regnardin 1, Bouchacourt 1, 1 tenu, Mairat jeune et 2 buts Mairat jeune, à 3 points (1 essai Labbé) à l'équipe Mairat aîné. L'Union Athlétique Beaunoise comporte de bons éléments, qui pourront former une très bonne équipe. Elle rendra probablement le 17 avril sa visite au R. C. B. et jouera son second match à Dijon.

## INFORMATIONS

**SAINT-ETIENNE. —** Samedi a eu lieu, à 2 heures, à la Taverne Alsacienne, place Marengo, 3, une réunion pour la formation du Football-Club Stéphanois. M. Sceti, promoteur de la réunion, a recueilli 29 adhésions.

Dimanche, à la même heure, nouvelle assemblée pour la formation du bureau.

**ROMANS. — Bonne nouvelle !** — Il paraît que nous allons enfin voir la réalisation de ce beau rêve : une société sportive à Romans.

Les jeunes gens de la ville, encouragés par la prospérité de l'Union sportive du Collège sont, paraît-il, bien décidés à suivre l'exemple que leur a donné cette Société — ce sera un véritable titre de gloire pour l'U. S. C. R. que d'avoir répandu ici l'amour des sports et contribué ainsi pour une large part à la formation

d'un club. — C'est d'ailleurs Charançon, le sympathique et dévoué vice-président de l'U. S. C. R., qui a pris cette intelligente initiative; c'est déjà pour le Racing-Club Romanais une sérieuse garantie de succès. Un appel dans la presse a été fait aux jeunes gens de Romans et de Bourg-de-Péage, et une première réunion doit avoir lieu jeudi. Nous espérons bien pouvoir annoncer dans le prochain numéro du *Lyon-Sport* la formation définitive du Racing Club Romanais.

Elie O'TROPP.

**GRENOBLE. —** Nous recevons de notre correspondant de Grenoble la note suivante :

**A propos d'une récente décision de l'U. S. F. S. A. —** Le match du 6 mars dernier, qui se disputait au Grand-Camp, à Lyon, entre l'Union Athlétique Lyonnaise et le Stade Grenoblois fut, chacun s'en souvient bien, émaillé de quelques incidents assez importants. Le Stade crut bon de saisir l'U. S. F. S. A. de ces questions d'ordre général. Il insistait plus spécialement « sur le cas d'un arbitre de touche, qui, après avoir levé son drapeau et crié : « Touche », revenait sur sa parole uniquement pour favoriser son club ». L'U. S. F. S. A. vient de prendre une décision par laquelle elle déclare qu'après avoir demandé des renseignements à l'arbitre, elle pourra donner son avis officieux, puisque le match ne compte pour aucun challenge officiel.

Cette décision met en fureur tous nos confrères sportifs et athlétiques de Grenoble. *Le Petit Dauphinois*, *La Tribune de Grenoble*, *Le Réveil du Dauphiné*, *Le Clairon des Alpes* et jusqu'à *La Croix* font aux membres de l'U. S. F. S. A. une conduite de Grenoble digne de celle des aïeux. Tous ces confrères ont des mots plutôt durs à l'égard des Unionistes, les traitant de pères conscrits, de fumistes. Notamment *Le Petit Dauphinois* dit : « Une pareille décision faite pour dilater la rate de tous les athlètes se passe de commentaires ». *La Tribune*, de son côté, est plutôt gaie : « Nous sommes convaincus d'avoir l'avis officieux (souligné S. V. P.) de l'U. S. F. S. A. avant l'an 2000... Tout va bien, Messieurs, tout va bien... ».

Quelque peu rigoristes les bons confrères grenoblois... Mais après tout...

LE GRINCHEUX.

❀ **Grenoble contre Lyon.** — L'équipe première du *Stade Grenoblois* vient de conclure un match avec l'équipe seconde du *Football-Club de Lyon*. Ce match se disputera à Grenoble, sur le terrain du Stade, chemin des Eaux-Clares, dimanche prochain.

Les équipes en présence, qui sont toutes deux magnifiquement entraînées, promettent un match des plus intéressants.

❀ **Le Stade Grenoblois** se rendra à Lyon, le 24 avril prochain, pour jouer contre l'équipe seconde d'Ampère, le match comptant pour le championnat du Sud-Est.

❀ **Et le match cyclo-pédestre ?** — Nous serions très heureux si le Cercle Sportif Grenoblois, qui semble avoir fait sienne cette très intéressante épreuve sportive, parce que l'un de ses coureurs s'y trouve engagé, voulait bien nous faire connaître la fixation nouvelle de ce match.

❀ Dimanche prochain pas d'entraînement chez nos athlètes, probablement lundi partie d'entraînement chez les stadistes.

**MONTÉLIMAR. —** Samedi, 9 avril, une équipe mixte du Lycée de Tournon ira jouer, à Montélimar, un match contre l'équipe première de l'Union Sportive du Collège de Montélimar. Le public montélien assistera nombreux, nous l'espérons, à cette rencontre d'un genre nouveau, et il appréciera à leur juste valeur, les beautés du jeu de football. Il convient aussi de féliciter d'une manière toute particulière, Monsieur le Principal du Collège de Montélimar, ainsi que le Comité de l'Union sportive, pour les rapides progrès accomplis par cette jeune société. Avec une direction si habile, elle ne fera que prospérer, nous en sommes convaincus.

Le coup d'envoi sera donné à deux heures précises.

Voici la composition des équipes :

U. S. C. M. — Arrière : Igonet. — Trois-quarts : Constantin, Duny, Hély, Barnavol (cap). — Demis : Reboulet, Noyex. — Avants : Lacombe, Chambon, Terrasson, Gauthier, Frasson, de Mesmay, Rousseau, Gallon.

U. S. L. T. — Arrière : Bertrand, G. — Trois-quarts : Gallix (cap), Cru, Mialaud, Ribes. — Demis : Damon, Saget. — Avants : Teyssaire, Cru A., Soubeyran, Boisdevezi, Boissel, Dumas, Bertrand, H. Ferriex.

**DIJON. — Le Racing-Club Bourguignon** vient de créer une section de boxe. La première séance aura lieu très prochainement dans un local qu'a obtenu dernièrement le R. C. B.

Le professeur sera très probablement M. Polack, élève de Charlemont, auquel viendront se joindre quelques personnes fort connues de nos Dijonnais. Un bon point au R. C. B.

## FOOTBALL-CLUB DE LYON

(SIÈGE : Café Gruber, place des Terreaux, 13)

(TERRAIN et CLUB-HOUSE : Pelouse des Courses du Grand-Camp)

**Assemblée générale extraordinaire du 6 avril.** — M. Gamper a été élu membre du Comité, en remplacement de M. Hadley, démissionnaire.

**Comité.** — Le Comité organise le voyage de Genève, puis décide que les demandes de congé qui ne seront pas sérieusement motivées seront refusées; les trois demandes présentées sont refusées.

Demandes d'admission : MM. J. Simon, présenté par M. Barbenès et Paret; M. Jonh Hill, employé, 24, rue Saint-Joseph, présenté par MM. Paret et Hadley.

**Convocation.** — MM. les équipiers premiers, ainsi que les membres honoraires et équipiers seconds désirant accompagner l'équipe du F.C.L. à Genève, sont invités à donner leur adhésion aujourd'hui, samedi, au plus tard, avant midi, au bureau de rédaction du *Lyon-Sport*. Rendez-vous : dimanche matin à 6 h. 3/4, salle des Pas-Perdus, à la gare de Perrache. Le match de football contre l'équipe de la Suisse romande aura lieu lundi, à 3 heures précises, sur le terrain de la Garance, à Genève. Retour : lundi soir, par le train de 6 h. 47.

## NOS SPORTSMENS EN VILLÉGIATURE

**Excursions et villes d'eaux.** — On nous annonce que l'ouverture thermique de *Sail-les-Bains*, aura lieu le 1<sup>er</sup> mai et que, sous l'habile impulsion de son directeur, tout est déjà prêt pour en rendre le séjour agréable, comme les eaux en sont bien-faisantes.

On sait que *Sail-les-Bains* est situé au nord du département de la Loire, à peu près à égale distance de Vichy et de Roanne.

On descend à la station de St-Martin-d'Estreaux, sur la ligne du Bourbonnais, et un omnibus vous amène à l'établissement situé à 5 kilomètres, à travers la plus riante des contrées.

A bientôt de longs détails sur cette coquette station.

## BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE

Lyon, le 7 avril 1898.

Le conflit Hispano Américain continue à préoccuper exclusivement la Bourse et le marché ne parvient pas à secouer l'influence qu'exercent sur lui les soubresauts de la Rente Extérieure. Cette dernière, après une vive reprise sur la nouvelle de l'arbitrage du Pape, n'a pas tardé à retomber lourdement et si nous ne la laissons pas aux plus bas cours de la semaine, le prix de 49, 50, enregistré aujourd'hui en clôture, donne bien malheureusement raison à nos appréciations pessimistes.

Le 3 o/o reste assez bien tenu à 103,30, mais l'Italien est lourd à 93,90. Notre place, assez fortement engagée sur ce fond, se liquide peu à peu par crainte des événements.

Crédit Lyonnais, bien tenu à 835.

Lander : 488. Banque Ottomane : 545.

Le Rio se maintient très ferme à 727. On voit de grands cours si la question de Cuba se résolvait pacifiquement.

Au comptant, les valeurs métallurgiques se maintiennent à leurs cours élevés et les Tramways ont des demandes suivies, conséquence du tassement de la semaine précédente. C'est ainsi que l'Angers est recherché à 525, après 515, et que l'Ouest Electrique cote 530 après 525.

Tramways de Lyon : 1600. Nouvelles : 1518.

Fourvières-Ouest-Lyonnais : 660.

Les Mines sont calmes et assez bien tenues.

En Banque, il faut noter quelques demandes en actions Casati, à 325 et l'introduction des actions Nouvelles des Usines du Rhône, à 121.

Briansk : 1372. Agence Fourrier : 470.

E. D.

## PETITES ANNONCES

**Crieur sérieux.** — Est demandé, pour le journal, jeune homme libre le samedi soir et le dimanche dans la journée. On garantit un minimum de bénéfices et on réserve l'exclusivité pour les grandes réunions sportives. — Ecrire ou se présenter au bureau du journal, 10.

\*\*\*

**CHIENS.** — **A vendre :** *Pointer* mâle, blanc et foie grande taille, quatre ans, incomparable sur tous gibiers, arrêt de roc; on donnera huit jours à l'essai. Prix 250 fr. — Bureau du journal, C. 14

\*\*\* *Griffon Ecossais*, chienne, 18 mois, excellente au bois et au marais; on donnera à l'essai. Bureau du journal, F. 15.

\*\*\* *Saint-Germain*, superbe mâle blanc et orange, très giboyeur, excessivement docile, caractère affectueux, trois ans, 150 fr. — Bureau du journal, I. R. 16.

\*\*\* *Bull-dog*, superbe chien, 16 mois, sujet d'exposition. — Prix 200 fr. — Bureau du journal, M. F. 18.

\*\*\* *Bull dog* splendide chienne, 3 ans, robe gris foncé, deuxième prix Exposition de Lyon, 1897. Prix 300 fr. — Bureau du journal, M. F. 19.

\*\*\* *Mouton noir* très beau chien, pure race, un an, très docile. Prix 100 fr. — Bureau du journal, D. 28.

**On achèterait :** Une chiotte *épagneule de Pont-Audemer* ayant un certificat d'origine. — Bureau du journal, F. 17.

\*\*\* Un chien *setter anglais* race pure et bonne origine. — Bureau du journal, V. A. 27.

\*\*\* Un chiot *fox-terrier*, bonne origine. — Bureau du journal, H. C. 20.

\*\*\* Un chiot *griffon bruxellois*, race pure. — Bureau du journal, H. G. 25.

\*\*\*

**CHEVAUX ET VOITURES.** — **On achèterait** un *Cheval* pouvant se monter et s'atteler; on achèterait également une *Voiture* à deux ou quatre roues. — Bureau du journal H. 13.

\*\*\* Un *Ane* avec son *attelage* pour promenade d'enfants. — Bureau du journal L. B. 12.

**A vendre** très joli *Phaéton* un et deux chevaux, capote mobile, excellent état. S'adresser à M. de Vaux, route d'Avignon, Vienne (Isère), ou au Bureau du journal, de V. 26

\*\*\* *Jolie Jument*, robe noire, 5 ans, 1 mètre 49 cent., très sage, s'attelant seule, facile à conduire même par une dame. Prix 1.000 fr. — Bureau du journal, F. T. 23.

\*\*\* *Charette anglaise* d'occasion, solide, à céder dans de bonnes conditions. — Bureau du journal, F. T. 24.

\*\*\*

**BICYCLETTE.** — **A vendre**, avec rabais, *bicyclette* entièrement neuve; excellente marque. — S'adresser à M. L. P., bureau des annonces du journal, 21.

\*\*\* Machine *Withworth*, modèle de luxe 1897, ayant peu roulé, poids 12 kilogr. Prix 300 fr. — Bureau du journal, T. 22.

\*\*\*

**DIVERS.** — Pour exploiter **Invention sportive** appelée à grand succès, on demande petit capital. — Ecrire bureau du journal, A. L. F. 11.

\*\*\* **Caissier** demande emploi dans une maison importante et sérieuse, verserait un cautionnement ou une commandite de 40.000 fr. — Ecrire bureau du journal, L. E. 30.

\*\*\* **Marchand de Charbons en gros** demande associé avec apport de 50.000 fr., commerce sûr, bonne clientèle, extension des affaires. — Ecrire bureau du journal, M. F. 31.

\*\*\* **Fabrique de liqueurs et spiritueux à vendre** avec magasin de détail au centre de Lyon, ancienne clientèle, départ pour cause de maladie. Bénéfices annuels : 15.000 fr. — Prix 40.000 fr. — Ecrire bureau du journal, K. D. 32.

\*\*\* **Propriété d'agrément et de rapport à vendre** à 10 kilomètres de Lyon, bien placée, belle vue, jolie maison

bourgeoise, rapport 4 o/o. Prix : 40.000 fr. — Bureau du journal, A. B. 33.

\*\*\* **Jolie Villa à vendre** à proximité de Lyon, desservie par le tramway. Prix demandé : 80.000 fr. — Ecrire bureau du journal, N. G. 34.

\*\*\* **A vendre**, près le parc de la Tête-d'Or, **fond de constructeur** de bicyclettes, outillage complet, absolument neuf, agencement, stand, etc. Prix 2,500 fr. — S'adresser au bureau du journal, P. 20.

\*\*\* **Collection**. — A vendre superbe collection d'objets curieux provenant du Congo : armes de chasse et de guerre, trompes de guerre, défenses d'éléphant, flèches empoisonnées, fétiches, coiffures de chefs de tribus, etc., etc. — Bureau du journal, P. 29.

## MAISONS RECOMMANDÉES

**CYCLES A CRÉDIT** depuis 185 francs; au comptant 165. Réparations, échanges et **piste d'essai**, 136, rue Mazenod, et 12, r. des Tournelles. (*Sans-Souci*) Tram. de Bron, Montchat.

**Locations de propriétés**, maisons de campagne et villas estivales, s'adresser à la **Régie d'immeubles**, place des Cordeliers, 5, au 1<sup>er</sup>. Même adresse, vente et achat d'immeubles, placements immobiliers, terrains, etc.

## AU GRAND BON MARCHÉ

LYON - 18, rue de la Barre, 18 - LYON  
Au Coin du Quai

## Costumes pour tous Sports

Chandails laine, toutes nuances, depuis 2.95

HABILLEMENTS - CHEMISERIE - CHAPELLERIE

## SPECTACLES-CONCERTS

**Scala-Bouffes**. — La toujours séillante Duparc a retrouvé son succès d'antan, et le *Jupon des Cyclistes* est fait pour attirer la foule.

**Casino des Arts**. — Bons chanteurs, acrobates divertissants, ballets, triomphe des lorgnettes, c'est le programme de chaque soir au Casino.

**Grand Cirque Rodolphe Guillaume**. — Tous les soirs et les dimanches et fêtes « en matinée » exercices gymniques, attractions de toute sorte, pantomimes des plus gaies, etc.

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

69.071. Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C<sup>ie</sup>, Suc<sup>rs</sup>. — Lyon.

## HERNIES 30 ans de Succès

sans opération et souvent en 15 jours, guérison radicale (supprimant les bandages). Les preuves irréfutables sont à l'appui.

## D<sup>r</sup> GAILLARD

de l'Université américaine de Phil<sup>ie</sup> — Médecin de la Faculté de Montpellier

LYON, 1, quai de la Charité, 1, LYON

## LAC DE LA TÊTE-D'OR

# CANOTAGE

Exercice très hygiénique pour la jeunesse  
PRIX SPÉCIAUX POUR MM. LES ÉTUDIANTS ET CHEFS D'INSTITUTIONS

## PÊCHE A LA LIGNE

au jour, au mois et à l'année

LOCATION de Bateaux de Pêche

## FABRIQUE DE BACHES, TENTES, STORES

### Imperméabilisation des Toiles

#### SPÉCIALITÉ DE TENTES

POUR

Magasins et Appartements

#### STORES PEINTS et TRANSPARENTS

#### ENSEIGNES

#### DÉCORS

#### ATTRIBUTS

Stores bois ordinaire et fantaisie

TÉLÉPHONE 5.75

RÉPARATION  
&  
POSE

**ROCHE & C<sup>ie</sup>**

AVENUE DE SAXE, 269 & 271. LYON

TÉLÉPHONE 5.75

#### OMBRELLES

POUR

Automobiles, Voitures, Jardins

#### BACHES, TENTES

Ferrures d'occasion

#### LOCATION & ABONNEMENT

de Bâches et Tentes

#### INSTALLATION

POUR

Concours et Fêtes publiques

Nouvelles Ferrures de Tentes-Marquises

ROCHE & C<sup>ie</sup>, Avenue de Saxe, 269, 271 et 273, LYON

## BELLE JARDINIÈRE Costumes pour tous les Sports

SUCCURSALE DE LYON